VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 NOVEMBRE 1932 NUMERO 25

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN TRIOMPHE POUR LES DEMOCRATES

Ils obtiennent une forte majorité au Congrès et au Sénat — Presque tous les gouverneurs républicains sont défaits — Une majorité de six millions de suffrages en faveur de Roosevelt

Washington. — Les électeurs des Etats-Unis ont accordé une telle victoire à M. Franklin-D. Roosevelt, que non seulement le parti démocrate obtient une forte majorité au Congrès, mais que presque tous les gouverneurs républicains sont défaits.

Les démocrates auront au nouveau Sénat une majorité d'au moins vingt voix et ils occuperont près des deux tiers des 435 sièges de la Chambre des représentants.

Les républicains ne gardent que six des trente-cinq mandats de gouverneur qui étaient en cause dans la présente élection. Quant aux mandats de gouverneur qui n'étaient pas en jeu, les républicains n'en possèdent que quatre. Ils ne compteront donc plus qu'une dizaine de gouverneurs sur quarante-huit.

La majorité de Roosevelt sur Hoover est de près de 6,000,000 de suffrages.

Parmi les sénateurs républicains défaits, il y a plusieurs hommes fort en évidence: MM. Smoot, Watson, Moses, Bingham, Jones, qui étaient très influents à la Chambre haute et constituaient la "vieille garde" de leur parti.

M. Hoover n'obtient la majorité que dans six des quarante-huit Etats et n'est assuré que de 59 des 531 voix du collège électoral présidentiel. Dans la plupart des six Etats qui se sont prononcés en sa faveur, M. Hoover n'a d'ailleurs obtenu que de faibles majorités. Le Connecticut lui donne une majorité de 6,500 voix, le New-Hampshire lui en donne une de 3,500. L'Etat natal de M. Hoover, l'Iowa, a donné une majorité importante à M. Roosevelt.

En Nouvelle-Angleterre

Worcester, Mass. — Les Etats de la Nouvelle-Angleterre, où les Franco-Américains comptent bon nombre de représentants, ont suivi l'exemple du reste du pays et donné de fortes majorités aux candidats démocrates. Les listes du parti démocrate dans ces divers Etats comptaient bon nombre de noms français et ces candidats ont partagé la bonne fortune des autres candidats du parti.

M. Henri-T. Ledoux, candidat démocrate au poste de gouverneur de l'Etat du New-Hampshire, a été défait par une majorité de 16,000 voix par le gouverneur Winant dans cet Etat traditionnellement républicain.

Plusieurs Franco-Américains ont été élus ou réélus comme représentants à la Législature du Massachusetts, entre autres: Joseph-E. Théberge, républicain, Fall River; Charles-D. Chevalier, démocrate, Holyoke; Henry Achin, républicain, Lowell; Henri-J. Tétrault et Wilfrid Lamoureux, deux démocrates de Southbridge; J.-Henri Goguen, démocrate, Leominster; Louis-M. Deschênes, républicain, Fitchburg; Georges-A. Rice, républicain, Spencer.

Dans l'Etat de New-York

New-York. — Le lieutenant-gouverneur Herbert Lehman, que le gouverneur Roosevelt appelait son "bras droit", est le gouverneur-élu de l'Etat de New-York, ayant obtenu une majorité écrasante sur son adversaire républicain, un Canadien d'origine, William-J. Donovan. La vague démocrate qui a balayé la ville de New-York et qui a même pénétré dans les circonscriptions traditionnellement républicaines du haut de l'Etat a assuré les 47 votes du collège électoral de l'Etat à M. Roosevelt, le poste de gouverneur de l'Etat à M. Lehman, la réélection du sénateur Wagner et la victoire de toute la liste démocrate.

Les femmes élues

Les électrices américaines ont réussi à faire réélire une sénatrice, Mme Hattie Caraway, dans l'Arkansas, et un gouverneur d'Etat, Mme Miriam-A. "Ma" Ferguson, dans le Texas, et à faire élire quelques représentants. Les femmes, qui ont reproché à Hoover de ne pas avoir fait entrer une femme dans son cabinet, comptent que le nouveau président tiendra compte de la part que les femmes ont prise à son élection et que pour la première fois, une femme sera appelée à faire partie du cabinet.

Contre la prohibition

Les résultats des élections ont été favorables aux adversaires de la loi de prohibition. Des referendums tenus dans neuf Etats ont donné de fortes majorités "humides". Les électeurs du Connecticut se sont prononcés contre la prohibition dans une proportion de 7 à 1, et ceux du Michigan, dans une proportion de 2 à 1. La Louisiane a endossé pratiquement à l'unanimité deux propositions, l'une aux fins d'abolir la loi de l'Etat qui met en vigueur la prohibition, et l'autre aux fins de demander au Congrès de tenir une convention constitutionnelle pour abolir ou amender le 18ème amendement.

Maire de New-York

New-York. — M. le juge P. O'Brien a été élu maire de New-York par une majorité de 616,736 voix, faisant ainsi oublier la majorité de 500,000 voix obtenue par M. James-J. Walker en 1929. M. le juge O'Brien, le candidat de Tammany Hall, a défait le candidat républicain Lewis-H. Pounds, par un peu plus d'un demi-million de voix, mais il a obtenu environ 300,000 votes de moins que les candidats les plus forts de la même liste.

LE PALAIS DU GRAIN A REGINA

On travaille déjà à sa décoration, en vue de l'Exposition mondiale qui aura lieu en juillet 1933

Régina. — L'intérieur du vaste et somptueux édifice récemment construit sur les terrains de l'exposition, pour servir de Palais à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui s'ouvre à Régina le 24 juillet de l'année prochaine, est maintenant l'un des endroits les plus affairés de toute la ville de Régina.

Les entrepreneurs viennent d'enlever tous les échafaudages dont ils se sont servis pour kalsominer l'intérieur; l'étendue à recouvrir dépassait largement 200,000 pieds carrés de murs et de plafond.

Les travaux de décoration ont été confiés à M. R.-G. Beesley, du personnel du Commissaire des expositions du Dominion, qui a préparé l'organisation nécessaire pour cela.

Les échantillons de grain et de graines de semence des quelque soixante catégories compétitrices seront mis dans des vitrines élégantes, dont chacune sera divisée en un nombre suffisant de compartiments pour trente-six échantillons. Deux de ces vitrines, placées sur des tables, sont suffisamment élevées pour permettre aux visiteurs d'examiner tous les échantillons. Toutes les tables et toutes les vitrines sont d'une dimension et d'un dessin uniformes, et chacune d'elles fournit une section complète par elle-même, de sorte qu'en les plaçant côte à côte, on peut allonger indéfiniment cette partie du bâtiment employée pour les étalages. Les juges auront terminé tout leur travail avant l'ouverture de l'exposition le 24 juillet, et les échantillons lauréats seront indiqués par de petites étiquettes.

L'un des grands pavillons octogonaux de repos qui doivent se trouver juste à l'intérieur des entrées de l'est et de l'ouest, est presque terminé. Chacun de ces pavillons sera recouvert d'une immense gerbe de grain, et les décorations des murs se composeront de transparents, représentant des scènes de ferme. Il y aura également un appareil de radio à haut-parleur, par lequel les avis et les renseignements nécessaires seront transmis aux visiteurs qui viennent à l'exposition.

Les couleurs générales du bâtiment sont noir, rouge et or; elles se confondent agréablement avec la couleur des murs ainsi que des grains et des graminées fourragères qui forment la base générale des décorations.

STOCKHOLM. — Le prix Nobel 1932 pour la littérature a été décerné au romancier anglais John Galsworthy.

BRANTFORD, Ont. — Mme Nina Moore Jamieson, femme journaliste bien connue qui a écrit des volumes d'humour délicieux sur la vie rurale ontarienne, est décédée à l'âge de 47 ans.

TORONTO. — M. Frank-H. Phippen, C.R., avocat bien connu et ancien juge de la Cour du Manitoba, est mort ici à l'âge de 70 ans, après une maladie d'un an et demi environ.

UNE GRANDE ECOLE INDIENNE RASEE PAR LE FEU

L'école industrielle indienne de Lebret, détruite par un incendie

L'ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

D'imposantes cérémonies ont commémoré l'événement dans les grandes capitales du monde

Paris. — Le grondement du canon, les notes élevées du clairon et le heurt de talons rapprochés pour le "Garde à vous!" ont annoncé la minute de silence que la France a observée vendredi, 14ème anniversaire de la fin de la guerre mondiale.

Une grand'messe solennelle à St-Louis des Invalides a marqué l'anniversaire. Le cardinal Verdier a célébré cette messe. La plupart des membres du cabinet y assistaient. Etaient aussi présents: les maréchaux Pétain, Franchet d'Esperey et Lyautey; le général Weygand, commandant de l'armée française, l'un des rares témoins de la signature à Rethondes, et les membres du conseil supérieur de guerre.

L'armée a rendu hommage au Soldat inconnu, qui repose sous l'arc de l'Etoile. Des fleurs ont été déposées aux tombeaux des maréchaux Joffre et Foch, aux Invalides.

Le président de la République, accompagné du général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, a passé en revue la garnison de la capitale. Les membres du corps diplomatique et des anciens combattants des pays alliés étaient présents.

A Londres

Londres. — Une cérémonie solennelle au cénotaphe a marqué la commémoration de l'armistice de 1918. Pour la première fois depuis 1928, le Roi a participé à la cérémonie. Le duc d'York accompagnait Sa Majesté. L'évêque de Londres a officié.

Une foule considérable était rassemblée auprès du cénotaphe. Le traditionnel silence de deux minutes a été parfaitement observé.

Une messe a été célébrée à l'abbaye de Westminster. Des représentants de l'armée et de la marine y ont assisté.

A Ottawa

Ottawa. — Plusieurs milliers de personnes se sont rendues sur la colline parlementaire pour assister au service national en souvenir des soldats canadiens tués à la guerre.

En arrière du cénotaphe, on remarquait le gouverneur général, le premier ministre et ses collègues, des députés, des sénateurs, des notables religieux et des représentants des nations étrangères.

Il y a eu sonneries de carillon et salves d'artillerie.

Les vétérans ont paradé après le service.

Mort de Mgr Tanguay à Sherbrooke

Sherbrooke, P. Q. — Mgr Edmond-Charles Tanguay est décédé à la suite d'une attaque de paralysie.

Né à Weedon, P.Q., en 1862, il fit ses études au séminaire de Saint-Charles, à Sherbrooke, et reçut l'onction sacerdotale en 1887 des mains de Mgr Antonin Racine, premier évêque de Sherbrooke. A partir de 1888 jusqu'à il y a trois ans, Mgr Tanguay fut procureur au séminaire de Saint-Charles. Son état de santé le força alors à prendre sa retraite.

Sa Sainteté Léon XIII l'éleva à la dignité de prélat en 1901.

L'école Indienne de Lebret est détruite par le feu

Les pertes sont estimées à $250,000, mais tous les enfants sont sains et saufs

Régina, Sask. — L'école indienne catholique de Lebret, l'une des plus vastes du genre en Amérique, a été complètement rasée par le feu dimanche matin. L'incendie s'est déclaré à 7 h. 20, dans le pavillon des filles, probablement par suite de fils électriques défectueux; à 10 h. 30, il ne restait plus de l'édifice que des ruines fumantes. Les pertes sont estimées à $250,000. Personne n'a été blessé.

Aidés par les citoyens de l'endroit, les enfants purent soustraire aux flammes une partie du mobilier. L'ancienne église, le soubassement de la nouvelle, l'hôtel de ville et le Scolasticat des Oblats, au sud du lac, ont été réquisitionnés pour y installer les élèves. Dimanche soir, les 225 enfants et les religieuses avaient trouvé un abri. On espère continuer de donner l'instruction aux pensionnaires dans ces locaux temporaires, en attendant l'érection d'une nouvelle école.

La question de nourrir un si grand nombre de personnes jetées soudain hors de chez elles était un sérieux problème, mais la population de Lebret et des environs, sous la direction de W. Murison, inspecteur des agences indiennes pour la Saskatchewan, s'est dévouée de grand coeur à cette tâche.

L'école indienne qui vient d'être incendiée avait été construite en 1905, sous la direction de W.-M. Graham, commissaire des affaires indiennes, et du R. P. Hugonard. Celui-ci avait été le fondateur du premier établissement, détruit par le feu en 1904.

Le directeur de l'école est le R. P. Léonard, O.M.I. Les Soeurs Grises sont chargées du soin et de l'instruction des enfants.

M. Maurice Duplessis chef des conservateurs québecois

Montréal. — M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, a été choisi chef parlementaire de l'Opposition provinciale, par les députés conservateurs provinciaux. Comme l'on sait, c'est à M. C.-E. Gault, député de Saint-Georges, que succède M. Duplessis.

Le nombre des chômeurs au Canada

Ottawa. — Les résultats du recensement des chômeurs fait à travers tout le Canada portent à 471,668 le nombre des sans-travail, selon la déclaration faite à la Chambre des Communes par M. H.-H. Stevens, ministre du Commerce.

Les salariés dans tout le pays sont au nombre de 2,564,879, parmi lesquels 81.39% sont actuellement employés.

OTTAWA. — Le sénateur Andrew Haydon a succombé à une longue maladie. Il était âgé de 65 ans.

TROIS-RIVIERES. — S. S. le Pape Pie XI a accordé au docteur Charles de Blois, de cette ville, la croix d'or "Pro Ecclesia et Pontifice", et à Mme de Blois la médaille "Bene Merenti".

MONTREAL. — S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, qui a subi récemment une opération, est parti pour un voyage de convalescence en France.

STUBBS DEMANDE LA PROTECTION DU PARLEMENT

Le juge de Winnipeg s'adresse à M. Mackenzie King — Une attaque contre la magistrature

Le juge L. St. G. Stubbs, de la cour de comté de Winnipeg, a envoyé une lettre à M. Mackenzie King, chef de l'opposition libérale, pour demander la protection du Parlement en faveur de la magistrature canadienne contre la persécution.

M. W.-J. Major, procureur général du Manitoba, a porté plainte auprès du ministre de la justice contre le juge Stubbs et le juge Frank Ford, de la Cour suprême d'Alberta, a été chargé d'enquêter.

Dans sa lettre, le juge Stubbs dit ce qui suit: "Je demande la protection du Parlement contre la persécution officielle dont je suis victime. Si les juges du Canada doivent être assujettis à la censure départementale et au chantage qu'on a pratiqués et qu'on pratique contre moi, alors l'indépendance tant vantée de notre magistrature est une mauvaise plaisanterie et notre magistrature se trouve réduite au rôle de phonographes officiels, de marionnettes politiques et de sceaux de caoutchouc.

M. le juge Stubbs déclare aussi dans sa lettre que le procureur général Major est l'homme le plus vindicatif que le juge ait jamais rencontré, et que son administration est "certainement dangereuse et nuisible au bien public".

M. Stubbs affirme qu'il a subi la persécution et des pertes financières grâce au procureur général et termine sa lettre en déclarant que l'enquête projetée n'est rien moins qu'une conspiration politique pour le détruire, en même temps qu'une attaque contre la magistrature canadienne.

Le juge Stubbs a aussi publié un opuscule où il rappelle les accusations portées contre lui. La page du titre porte ces mots adressés au peuple canadien: "Nos juges sont-ils libres et indépendants?" "Sont-ils tenus en bride et muselés?" et "La justice est-elle administrée sans crainte des factions et sans favoritisme?"

Une ville de Cuba détruite par un ouragan

Camaguey, Cuba. — Une effroyable tempête a fait au moins un millier de victimes dans le sud de Cuba. Toute la province de Camaguey a été dévastée et la petite ville de Santa-Cruz del Sur, sur la côte sud, a été pratiquement annihilée. C'est le plus grand désastre dans l'histoire de Cuba. Les hôpitaux de fortune reçoivent des centaines de blessés et plusieurs convois de blessés, dont trois de la seule ville de Santa-Cruz, sont déjà arrivés des provinces dévastées. On craint que le nombre des morts ne s'élève à 1,800.

C'est un raz de marée qui a détruit la ville. Un peu avant l'aurore, en pleine obscurité, on entendit le bruit des bateaux de pêche qui s'écrasaient les uns contre les autres dans le port. La petite ville était vouée à la destruction. Une muraille liquide de 20 pieds de hauteur balaya toute la ville et les habitants, réveillés en sursaut, cherchèrent un peu partout un refuge qui ne se trouvait nulle part.

Parlement Fédéral

LA PREFERRENCE SUR NOTRE BLE

Pour en profiter, par quelle route devra-t-il passer, en route vers l'Angleterre? — Les députés de l'Ouest et ceux des provinces maritimes — Un vote de 92 contre 57 en deuxième lecture

Ottawa. — La session s'ajournera la semaine prochaine. Cela ne semble faire aucun doute. Le premier ministre l'a laissé entendre à la Chambre des Communes et personne n'a protesté. Il a même donné avis que le Parlement se réunira de nouveau le 30 janvier.

Il paraît que les libéraux n'ont pas l'intention d'éterniser la discussion sur les détails de l'accord anglo-canadien. Ils auraient pris la décision d'en finir au plus tôt avec les accords.

De fait, le bill qui ratifie l'accord commercial entre le Canada et la Grande-Bretagne a été voté en deuxième lecture. Le vote a été de 92 voix contre 57, soit une majorité de 35 pour le gouvernement. Les deux indépendants, MM. Bourassa et Neil (Comox-Alberni) ont voté contre la mesure ministérielle. Un libéral, M. Ilsley (Hants-King) a voté avec le gouvernement.

Le transport du blé

Pendant toute une journée, des députés de l'Ouest et des députés des provinces maritimes ont entretenu le débat. Les uns et les autres ont parlé du transport du blé, ce qui les intéresse à des points de vue bien différents. Les gens des provinces maritimes voudraient que la préférence de 6 sous par boisseau que nous accorde la Grande-Bretagne ne vaille que pour le blé expédié en Grande-Bretagne dans des ports canadiens. Les gens de l'Ouest veulent au contraire que la préférence de six sous nous soit reconnue même pour le blé que nous expédions par les ports des Etats-Unis.

Le député libéral de Lisgar, M. Brown, voudrait savoir à quoi s'en tenir au juste. Il considère que le gouvernement devrait annoncer si la préférence de six sous par boisseau vaut, oui ou non, pour tout notre blé, qu'il soit expédié directement du Canada ou d'un point des Etats-Unis.

Un député conservateur, M. Hanson, de York Sudbury, lui répond que c'est au gouvernement de Grande-Bretagne qu'il appartient de se prononcer là-dessus. M. Hanson est cependant d'avis que la préférence de six sous par boisseau rendra service aux ports canadiens des provinces maritimes.

Il est entendu que la préférence de six sous par boisseau n'est accordée que pour le blé canadien qui est expédié par un port canadien ou qui ne passe par les Etats-Unis qu'en transit.

Les chemins de fer canadiens, dit M. Hanson, ont récemment établi des taux de transport qui permettent aux producteurs de blé d'expédier leurs marchandises par voie canadienne sans qu'il leur en coûte plus cher. Il n'en coûte pas maintenant plus cher d'expédier notre blé par New-York que par un port canadien.

M. John Vallance, député libéral de Battleford-Sud, dit que l'"United Grain Growers" a construit un élévateur à Buffalo, dans l'Etat de New-York, parce que cela faisait son affaire. Pour quelle raison le gouvernement chercherait-il maintenant à causer la ruine de cet élévateur?

D'après l'accord anglo-canadien, dit M. Vallance, notre blé doit être offert en Grande-Bretagne aux prix mondiaux. Ce prix mondial (world price) ne sera-t-il pas fixé en définitive par Liverpool et d'après des blés de qualité inférieure à celle des nôtres?

M. Bennett intervient

Le premier ministre intervient alors dans le débat. Le gouvernement actuel a fait de son mieux pour protéger celui-ci sans acheter lui-même, le gouvernement a récemment donné de l'aide à une coopérative de l'Ouest qui achetait du blé.

Ce n'est pas le marché de Liverpool qui détermine le prix mondial du blé. Le prix mondial du blé dépend de l'offre et de la demande. Les producteurs canadiens n'ont jamais eu l'intention d'obtenir pour leur blé plus que le prix mondial. Pour que la chose soit bien entendue, on l'a inscrite dans l'accord. Les minoteries de Grande-Bretagne peuvent acheter du blé dans n'importe quel pays, mais sur le blé qui n'est pas produit dans l'Empire ils devront à l'avenir payer un droit de 2 shillings par boisseau. Il arrive que le prix mondial pour le blé, observe M. Bennett, ne soit pas déterminé par la seule loi de l'offre et de la demande. Il est possible, comme ce fut le cas récemment pour la Russie, qu'un pays cherche à vendre son blé à n'importe quel prix. C'est contre pareil procédé que le Canada cherche à se protéger.

Plusieurs députés des Provinces Maritimes s'expriment dans le même sens. Ils sont d'avis que la préférence de six sous par boisseau ne devrait être accordée que pour le blé qui est expédié par un port canadien.

Des députés de l'Ouest répondent qu'il faut tenir compte de toutes les circonstances. A l'heure actuelle, une fraction de sou dans le prix du blé a son importance pour l'agriculteur des provinces de l'Ouest. Celui-ci doit être libre d'expédier son blé de la façon qui lui semble la plus avantageuse.

Un député libéral, M. Brown, de Lisgar, n'y va pas par quatre chemins. Il prétend que c'est la Grande-Bretagne qui nous a imposé, lors de la conférence impériale de l'été dernier, cette restriction à propos du transport du blé. La préférence de six sous par boisseau, dit-il, en est une sans l'être. Pour bénéficier de cette préférence, l'agriculteur canadien doit se soumettre à une condition qui ne lui convient pas.

L'expédition de notre blé doit se faire par les Etats-Unis.

Lundi après-midi, M. Bennett a déclaré que le gouvernement fédéral, non content d'avoir pris possession du blé entre les mains de l'Agence Centrale des Coopératives en décembre 1930, s'est servi depuis de cette organisation pour acheter et vendre du blé à livraison future, dans le but de stabiliser les prix. C'est la première connaissance que le public a de ces opérations.

LE SANG COULE EN PLEIN GENEVE

Des agitateurs socialistes provoquent une bagarre sérieuse — On compte 12 tués et 70 blessés

Genève. — La "cité de la paix" a été ensanglantée par une bagarre qui a coûté la vie à 12 personnes et qui a envoyé 70 blessés dans les hôpitaux. Une foule montée par des agitateurs a voulu troubler une réunion antisocialiste et les autorités ont envoyé sur les lieux des jeunes recrues qu'elles avaient fait venir de Lausanne. La foule a hué les jeunes militaires et les a tournés en ridicule en les qualifiant d'enfants qui veulent "jouer au soldat". Les recrues ont alors ouvert le feu de leurs mitrailleuses et des gens sont tombés sur le pavé drus comme mouches. On compte un enfant parmi les victimes. La foule irritée a massacré un soldat. Un autre soldat a pris peur en voyant tout ce sang et s'est enfui.

Les journaux attribuent aux socialistes, qui font depuis quelque temps de l'agitation contre les autorités locales, la responsabilité de cette tragédie. Les orateurs socialistes auraient incité les gens à la révolution en pleine rue et quelques-uns d'entre eux seraient des émissaires de Moscou. Léon Nicole, directeur d'un journal du soir et membre du gouvernement cantonnal, a été arrêté sous l'accusation d'avoir fomenté la révolte.

Mort d'un ancien maire de Montréal

Montréal. — L'hon. James-John Guerin, médecin, qui fut ministre dans le cabinet Parent, maire de Montréal et député fédéral de Sainte-Anne, est décédé à l'âge de 76 ans.

Pendant son terme comme maire de Montréal, de 1910 à 1912, le Dr Guerin eut le privilège de représenter la ville de Montréal aux funérailles du roi Edouard VII à Londres, en mai 1910, et d'assister au couronnement du roi George V et de la reine Marie en 1911. C'est au cours de cette visite à Londres qu'il fut présenté à Leurs Majestés au palais de Buckingham. Pendant qu'il était maire de Montréal aussi, le Dr Guerin fut créé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand par le pape, à la suite du Congrès eucharistique de 1910.

ECHOS D'EUROPE

Rapprochement franco-allemand

Berlin. — Dans un communiqué, le gouvernement vient d'annoncer que d'autres pays seront invités à la conférence industrielle et commerciale que l'Allemagne poursuit avec la France.

Le chancelier von Papen a exprimé aux membres de la conférence l'opinion que la coopération des industriels et des hommes d'affaires français et allemands peut permettre un rapprochement politique des deux pays. Il a ajouté que les traités de commerce de l'Allemagne avec la France ont été plus efficaces et fructueux que des traités analogues conclus avec d'autres pays.

De Rome à Chicago

Rome. — Un communiqué annonce que le général Italo Balbo, ministre de l'air, mettra à exécution son projet de faire voler une escadrille de vingt avions militaires de Rome à Chicago, et retour, au cours de l'exposition qui aura lieu dans la grande ville américaine en 1933.

L'escadrille partira de Rome en juin. Elle mettra plusieurs mois à faire le voyage. Il est probable qu'elle passera par l'Irlande, l'Islande, Terre-Neuve et l'Etat de New-York.

Chaque Turc devra adopter un nom de famille

Istamboul. — Le ministre de l'intérieur est en train de mettre au point un projet de loi qui imposera à tous les Turcs l'adoption d'un nom de famille. Les citoyens auront six mois pour s'exécuter.

La plupart des Turcs n'ont que des prénoms, auxquels souvent s'ajoutent des sobriquets.

La femme de Staline est morte

Moscou. — Nadya Alliluieva, femme du chef communiste Joseph Staline, est morte et ses restes ont été exposés dans la grande salle de l'édifice du comité central exécutif. Cinq communistes en uniforme montaient la garde autour du cercueil, à la musique d'une fanfare militaire.

Le cabinet von Papen ne démissionnera pas

Berlin. — Malgré les résultats des élections, le cabinet von Papen ne démissionnera pas. Un communiqué a annoncé que les ministres ont décidé à l'unanimité de garder leurs postes. Ce communiqué a mis fin à une rumeur qui voulait que certains ministres, notamment le baron von Braun, ministre de l'agriculture, fussent sur le point de démissionner.

Le traité de Versailles et l'opinion allemande

Berlin. — 287 thèses de doctorat sur le traité de Versailles ont été présentées aux Universités allemandes.

Le nombre imposant de ces dissertations met en relief la place importante que le traité de paix occupe dans l'opinion allemande.

Le monde a besoin de tranquillité

Berlin. — Dans une interview, le chancelier von Papen a dit que le président von Hindenburg et lui n'épargneront aucun effort pour permettre la coopération des groupes du nouveau Reichstag qui désirent participer à la restauration de l'Allemagne. Il a en même temps exprimé la conviction que la période de tranquillité qui suivra les élections en Allemagne et aux Etats-Unis aura un effet salutaire sur l'économie mondiale. Car, a-t-il ajouté, ce dont le monde, les affaires, l'industrie et la main-d'oeuvre ont surtout besoin, c'est la tranquillité, le calme, l'éloignement de l'excitation politique.

Désordres à Dublin

Dublin. — La Ligue contre l'Impérialisme a causé des désordres dans les rues en manifestant contre la célébration de l'armistice. Les manifestants arrachaient les coquelicots à la boutonnière de ceux qui les portaient. Ils brisèrent même une vitrine où l'on apercevait des coquelicots. La police a opéré plusieurs arrestations.

Les prix de l'Académie française

Paris. — Un prix de roman de 5,000 francs accordé chaque année par l'Académie française a été décerné à Jacques Chardonne, pour son roman "Claire". Le grand prix de 10,000 francs a été décerné à Franc-Nohain, un collaborateur de l'"Echo de Paris", pour ses oeuvres complètes.

Le chômage et la situation mondiale

Londres. — Commentant le rapport de la commission d'enquête sur l'aide aux sans-travail, le premier ministre MacDonald a dit que le gouvernement travailliste qui a précédé le présent gouvernement a échoué dans sa politique d'entreprendre des travaux publics pour atténuer le chômage. Il a exprimé l'opinion que le chômage est attribuable à la situation mondiale et a affirmé: Tous les pays comptent sur le succès de la conférence économique mondiale. Cette conférence devra avoir lieu le plus tôt possible et le gouvernement britannique ne participera à aucun mouvement pour en ajourner l'ouverture.

Il y aura élections en Belgique le 27

Bruxelles. — Le cabinet réuni sous la présidence de sa majesté le roi Albert 1er a décidé la dissolution prochaine du parlement et la tenue d'élections le 27 novembre. Une crise ministérielle avait dissocié la coalition catholico-libérale à la mi-octobre et le comte de Brocqueville avait formé un nouveau cabinet où figuraient quatre anciens premiers ministres et huit ministres d'Etat.

Mgr Villeneuve visite la "Croix" à Paris

De passage à Paris, S. Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a tenu à faire une visite à la Maison de la Bonne Presse, qui édite la "Croix", le journal catholique français. A l'occasion de cette visite, voici ce que publie la "Croix":

"De passage à Paris et en route vers Rome, S. Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a bien voulu rendre visite à la "Croix" et s'arrêter quelques instants à la Maison de la Bonne Presse.

"Nos lecteurs ont appris déjà à connaître les éminentes qualités du prélat qui remplace à Québec le regretté cardinal Rouleau. A un Dominicain, le Saint-Père a donné comme successeur un religieux Oblat de Marie-Immaculée.

"Mgr Villeneuve, qui est déjà venu souvent en France, s'intéresse beaucoup au développement de la presse catholique. Etant encore supérieur du scolasticat des Oblats, il organisait, chaque année, pour la bonne formation de ses étudiants, une Journée de presse à Ottawa; les comptes rendus des Congrès de la Bonne Presse à Paris, nous a-t-il dit, étaient en ces réunions particulièrement à l'honneur.

"Avec ses frères de l'épiscopat canadien-français, Mgr Villeneuve se préoccupe aussi de l'avenir du cinéma catholique. Il ne suffit pas — et la censure canadienne y veille — que les films soient corrects, convenables. S'ils respirent la frivolité, le naturalisme, un modernisme anti-chrétien, ils ne peuvent que nuire profondément à l'éducation surnaturelle des fidèles, particulièrement des jeunes gens.

"Avec nos remerciements pour les encouragements si bienveillants qu'il nous a prodigués, nous offrons à S. Exc. Mgr l'Archevêque de Québec l'expression de nos voeux pour son beau diocèse et pour le Canada catholique, qui nous est si cher."

Le faux prisonnier de guerre était un escroc

Berlin. — Un individu connu sous le nom d'Oscar Daubmann, qui se disait le "dernier prisonnier allemand en France", et dont les racontars sensationnels sur ses aventures à la Légion étrangère et sur ses souffrances dans les geôles françaises en avaient fait une sorte de héros aux yeux des milieux nationalistes allemands, a été arrêté dans l'Etat de Bade comme escroc.

Il est établi que ses déclarations sont fausses et qu'en réalité il ne s'appelle pas Oscar Daubmann, mais Christian Hummel, qui fut, en 1922, expulsé du territoire suisse.

Le cas du "prisonnier de guerre" Daubmann avait produit une certaine émotion en Allemagne. Et lorsqu'en fin de mai 1932 il fit son apparition à Endingen, petite ville badoise dont il se disait le ressortissant, on lui fit de triomphales réceptions.

L'héroïsme de Gouraud reconnu par la France

Paris. — Bien qu'il doive atteindre l'âge de la retraite, 65 ans, le 17 du courant, le général Henri Gouraud sera maintenu au Conseil supérieur militaire de Paris. Le ministère de la guerre veut reconnaître ainsi l'héroïsme de Gouraud, qui a perdu à la guerre un bras et une jambe.

Clemenceau secouru par des Américains

Paris. — Sait-on que Georges Clemenceau, ancien premier ministre de France, dut à un groupe de généreux Américains de n'être pas évincé de son domicile de la rue Franklin, à Paris? Ce fait vient d'être révélé, mais le voile de l'incognito masque encore le nom de ces fervents admirateurs du "Tigre" qui, en 1926, achetèrent la demeure de Clemenceau, afin qu'on ne la vendît pas aux enchères pour arrérages.

Récemment M. Albert Lebrun, président de la République, acceptait cette maison au nom de la France, avec l'intention de la transformer en musée d'Etat. M. Henry-Selden Bacon, avocat de Paris, qui avait effectué la transaction en 1926, trois ans avant la mort de Clemenceau, refuse de divulguer les noms de ceux qui ont fait ce don à la France, de sorte qu'il est impossible de connaître l'identité des Américains qui secoururent le "Tigre".

Le domicile de Clemenceau et le jardin y attenant deviennent donc propriété de l'Etat. Albert Boulin, serviteur de Clemenceau, et sa femme auront la garde de ce nouveau musée, qui renferme une foule d'objets au milieu desquels Clemenceau vécut durant plus de trente ans, rue Franklin.

Quinzième anniversaire de naissance du soviétisme

Moscou. — Les légions rouges du prolétariat ont paradé pour célébrer le 15ème anniversaire de naissance de l'Union des républiques socialistes soviétiques. Tout le pays, de l'océan Arctique à la mer Caspienne et de la Baltique au Pacifique, a célébré la fête, mais c'est surtout à Moscou même qu'elle a revêtu une solennité extraordinaire. On évalue à 1,000,000 le nombre des personnes qui ont défilé au cours de la journée, soit dans les rangs des militaires, soit dans les rangs des travailleurs.

5,000 prisonniers italiens libérés

Rome. — Le roi Victor-Emmanuel a signé un décret d'amnistie pour tous les prisonniers condamnés à des termes pénitenciaires de moins de cinq ans. On estime que 5,000 prisonniers se trouvent ainsi libérés.

Ces libérations sont accordées à l'occasion du 10ème anniversaire de la marche fasciste sur Rome.

Les amnistiés ont droit de remplir des fonctions publiques.

Voiture était fort spirituel, mais pas très brave. Pour une méchanceté proférée à son sujet, un grand seigneur voulait le provoquer en duel.

Sans se départir de son calme, Voiture alla le trouver et lui tint à peu près ce discours:

— Messire, vous êtes grand, je suis petit; vous êtes rempli d'ardeur, je suis poltron; vous voulez me tuer, je me tiens pour mort.

L'affaire n'eut pas de suite.

POUR RIRE

Les deux journalistes

Un journaliste sans emploi est engagé par le propriétaire d'un cirque pour faire le singe. Il endosse une peau de gorille et, devant les spectateurs intéressés, se rend au trapèze. Son premier saut est très applaudi. Son saut périlleux est bissé.

— Ils vont être rudement satisfaits lorsque je ferai le double saut périlleux, se dit le pseudo-singe.

Il s'élance, mais rate son trapèze et tombe dans la cage du lion.

— Ciel! s'exclame-t-il, tremblant de tous ses membres, que vais-je faire?

Le lion s'avance sur lui et pose une patte sur son épaule:

— Dis donc, fait le roi du désert, tu crois que tu es le seul journaliste sans place?

Le médecin et le teinturier

Un médecin est appelé auprès d'un malade:

— Madame! dit-il à la femme, votre mari est perdu; voyez, il a déjà les mains violettes! Pourquoi m'avoir appelé si tard!

— Mais docteur, il a les mains violettes parce qu'il est teinturier de son état.

— C'est bien heureux pour lui! Car s'il n'était pas teinturier, il serait mort!

Oncle et nièce

Une petite fille (quatre ans et demi) à son oncle:

— Oncle Jules, t'as perdu quelque chose, donne-moi dix sous, je te dirai ce que tu as perdu.

— Volontiers, tiens, les voilà, et maintenant, dis-moi, qu'ai-je perdu, mon enfant?

— Hier, maman a dit à papa que t'as perdu la boule, et voilà.

L'élève Fouilloux

C'était, il y a quelque quarante-cinq ans, en rhétorique A du lycée Louis-le-Grand, à Paris. Le professeur, qui avait été précepteur du prince impérial, s'appelait Hatzfeld et ne s'était jamais trouvé en présence d'une classe aussi nombreuse: 97 élèves; aussi en ignorait-il à peu près tous les noms.

Avec la complicité de ses camarades, l'un d'eux, qui avait un penchant pour la mystification, imagina, lors de la première composition, de faire une seconde copie, invraisemblable de bêtise et qu'il signa Fouilloux.

Lorsque le résultat fut proclamé, "l'élève" Fouilloux se trouva 98e, et le professeur, à la grande joie de la classe, lut tout haut la copie, croyant faire honte à son auteur, mais, lorsqu'il l'appela pour la lui rendre, il apprit par ses condisciples qu'il avait "un deuil de famille"...

A la seconde composition, il y eut encore une copie effarante au nom de Fouilloux, mais il ne fut classé que l'avant-dernier: quelqu'un avait fait pire que lui.

Cet "insuccès" mit fin à la plaisanterie dont le professeur Hatzfeld ne sut jamais l'auteur.

On le connaît à présent, grâce à un de ses condisciples.

L'inventeur de l'élève Fouilloux était l'élève Edouard Herriot.

L'éditeur et le poète

— Votre écriture est difficile à lire. Pourquoi ne tapez-vous pas vos poèmes à la machine?

— Pensez-vous que si je savais écrire à la machine, je gâcherais mon temps à faire des vers?

Idée géniale

Latuile eut dernièrement une idée géniale. Ayant appelé chez lui un agent d'assurances, il le pria de lui assurer cent boites de cigares fins pour la somme de $25. Trois semaines après, l'agent voit venir à son bureau le susdit Latuile réclamant la prime inscrite dans sa police.

— Vous avez eu un incendie chez vous? demanda l'agent.

— Nullement, mais j'ai fumé mes cigares, et puisque d'après ma police, j'ai droit à la valeur des marchandises consumées par le feu, payez-moi.

— Soit, lui répondit froidement l'agent. Je suis prêt à vous régler cette petite affaire, seulement, me basant sur votre propre déclaration, je vais immédiatement déposer une plainte contre vous, comme incendiaire!

Latuile n'en est pas encore revenu!

VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 16 NOVEMBRE 1932 NUMERO 25

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.
BRUNETIERE.

LA LIBERTÉ

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.
Georges CLEMENCEAU.

UN PEUPLE QUI NE VEUT PAS MOURIR

La Semaine du Livre a du bon, même pour ceux qui ne peuvent visiter son exposition montréalaise ni assister à ses brillantes réunions. C'est à elle que nous devons la bonne fortune de recevoir en même temps deux romans canadiens dignes de retenir notre attention: *Dolorès*, par Harry Bernard, et *Au Cap Blomidon*, par Alonié de Lestres (1).

Chacun sait que ce dernier pseudonyme est celui dont M. l'abbé Lionel Groulx signait, il y a dix ans, cet *Appel de la Race* qui fut alors un événement littéraire. L'édition en est rendue à son onzième mille. Il y a donc des romans de chez nous qui atteignent des tirages intéressants.

L'auteur d'*Au Cap Blomidon* écrit en page liminaire:

"Ceci fut un divertissement de vacances, un dérivatif à des tâches plus austères. La critique est donc dispensée de s'en occuper.

"Quel est le tâcheron rivé à sa meule qui, de temps à autre, ne sent le besoin de s'évader dans la fiction? La fiction m'a entraîné dans le courant habituel de mes songes.. Souvent, en mon enfance, j'ai rêvé d'un bout de ferme où faire pousser du blé et des illusions. Du petit terrien mal endormi en moi, j'ai poursuivi le rêve viril et blond.

"J'ai voulu aussi me donner le spectacle du jeune homme, tel que je l'ai aimé et tel que si ardemment je l'ai souhaité à notre race: héros de volonté et d'action, ambitieux de vastes entreprises, surhomme de la foi."

La critique ne tiendra certainement pas compte de l'invite qui lui est faite de négliger ce nouveau roman. Elle s'en occupera et elle ne saurait agir autrement sans manquer à sa tâche. On peut même prédire à coup sûr que l'examen le plus sévère n'attirera cette fois aucun désagrément à l'auteur.

Au Cap Blomidon, c'est l'histoire héroïque et émouvante de Jean Bérubé, jeune homme né et élevé dans les Laurentides, qui forme le projet ambitieux de reconquérir, grâce à l'héritage d'un vieil oncle, le domaine de ses ancêtres acadiens à la Grand'Prée. Par quelles péripéties d'espoir et d'angoisse passe son projet avant la réalisation finale, nous n'avons pas à le dire ici; mais on devine aisément quel parti un historien doublé d'un patriote comme M. l'abbé Groulx a su tirer d'un pareil thème. Le drame terrible du *Grand Dérangement* et les principaux épisodes qui le marquèrent trouvent naturellement leur place dans le récit, sans l'alourdir. Ces quelques pages, sobres de détails, sont si bien fondues avec la vie intime des personnages et les sites dans lesquels ils se meuvent, que tout le livre en est comme imprégné. Bref, l'élément historique et l'élément romanesque se trouvent associés dans un dosage parfait. L'auteur a trouvé une situation et un cadre tout à fait appropriés pour montrer à l'oeuvre le jeune Canadien de ses rêves: studieux, actif, croyant, volontaire, ambitieux.

Jean Bérubé est un beau type à proposer en exemple à notre jeunesse d'aujourd'hui. Et tous, jeunes et vieux, nous aurons profit à nous pencher vers nos frères les Acadiens, ce peuple d'origine française qui ne veut pas mourir...

* * *

Comme nous achevions la lecture d'*Au Cap Blomidon*, le courrier de Paris nous apportait, avec la *Revue des Deux Mondes*, une étude de Victor Forbin: *Pèlerinage en Acadie*. Il ne s'agit plus de roman cette fois, mais des impressions d'un voyageur de 1932 venu étudier sur place la situation des descendants de la poignée de Français échappés à la catastrophe de 1755. C'est étonnant comme l'enquêteur et le romancier, qui appartiennent à des milieux différents, donnent rigoureusement la même note. Ils se confirment et se complètent l'un l'autre.

Sur le train, en se rendant à Truro, l'écrivain français fait la connaissance d'un M. Gaudet, Acadien de cinquante ans passés, chez qui nous retrouvons les sentiments et les aspirations du jeune Jean Bérubé. Il raconte comment son ancêtre, Simon Gaudet, sa femme et leurs onze enfants avaient échappé à la déportation par la fuite et eurent ensuite à subir les pires outrages. Il conclut:

— *Vous comprenez, monsieur? La religion nous fait un devoir de pardonner; mais on ne peut oublier ces choses... ILS croyaient bien nous avoir détruits; mais notre peuple s'est dressé de sa tombe... Oh! Je voudrais que vous alliez voir dans nos villages ce qu'il est devenu, ce peuple dont ILS avaient chanté la mort! Nous avons démontré que la France est éternelle, même en ses plus humbles rejetons...*

A Moncton, M. Forbin constate avec "autant de stupéfaction que de joie" que les Acadiens qu'il rencontre parlent sa langue "avec une pureté remarquable, bien que la plupart ne soient jamais sortis de leur pays". Il note les diverses étapes et les principaux agents de la renaissance de ce vaillant petit peuple: le *Collège* devenu plus tard l'*Université Saint-Joseph* de Memramcook, oeuvre de la Congrégation de Sainte-Croix; la *Société de l'Assomption*; les deux collèges des Eudistes à Church Point (N.-S.) et à Bathurst (N.-B.); le pèlerinage national de Grand Pré; la nomination de deux évêques acadiens, etc.

Le sentiment de remords chez les descendants des colons anglo-saxons persécuteurs des Acadiens, qui est un facteur essentiel au dénouement d'*Au Cap Blomidon*, n'a pas échappé à l'écrivain français. A son tour, il note le geste de sir James Dunn, donnant sa somptueuse villa, près de Bathurst, pour en faire un sanatorium et spécifiant que le domaine devra être géré à perpétuité par des prêtres acadiens.

Les mauvais jours sont passés pour le peuple martyr et l'avenir s'annonce pour lui plein de promesses. A se sentir l'objet de vives sympathies en France et au Canada, il doit éprouver un courage accru, en même temps qu'une douce récompense de ses longs et méritoires efforts.

Donatien FREMONT.

(1) "Dolorès", par Harry Bernard, Editions Albert Lévesque, Montréal, $1.00; "Au Cap Blomidon", par Alonié de Lestres, Granger Frères, Montréal, 75 sous.

LETTRE DE PARIS

Ayons une propagande française

M. Philippe Barrès, digne héritier d'un nom illustre, accomplit en Amérique du Nord — Etats-Unis et Canada — un voyage d'études où il recueille pour tous les Français les plus précieux enseignements. La première et la principale leçon, c'est qu'on nous ignore beaucoup trop là-bas, parce que nous nous y laissons beaucoup trop ignorer. Nous ne nous préoccupons pas suffisamment de faire connaître nos problèmes à l'opinion publique américaine. Pendant ce temps, l'Allemagne ne perd aucune occasion d'exposer son point de vue. Par suite, la plupart des Américains jugent de nos affaires, de notre procès pourrait-on dire, sur un dossier exclusivement allemand. Pourtant, nos amis l'Amérique sont nombreux. Ils ne demandent pas mieux que d'être informés par nous, mais nous les abandonnons, sans contre-partie, à la propagande adverse. Cette carence française empoisonne contre nous l'opinion de l'étranger. C'est un immense péril pour la France et pour la paix.

Ainsi, les Américains ne connaissent pas le véritable état d'esprit des Allemands, se figurent l'Allemagne pacifique et la France belliqueuse. C'est qu'ils ignorent que tous les partis allemands ont la même passion de réarmement, tandis qu'ils n'ont jamais été informés des sacrifices considérables jusqu'à l'imprudence réalisés par la France sur ses moyens de défense. Même manque d'informations vraies sur la question des réparations allemandes, des dettes, du corridor polonais, etc..

Américains et Canadiens croient, sur la foi de la propagande allemande, que les réparations ont été effectuées par les Allemands, leurs dettes acquittées, que la Pologne menace l'Allemagne, que le couloir de Dantzig est peuplé d'une majorité d'Allemands, alors que les Polonais y sont chez eux dans la proportion de 90% environ, etc.

On ne sait pas davantage que tout en Allemagne tend à la renaissance militaire et que, en particulier, la lutte contre le chômage s'effectue à l'aide de subventions massives à l'industrie lourde (16 milliards, vient d'avouer le chancelier Von Papen), destinés à une fabrication massive de canons, tanks, cuirassés, matériel d'aviation, munitions, fortifications, tous genres de travaux interdits par le Traité de Versailles, que l'Allemagne considère aujourd'hui comme abrogé.

Quelques rares Américains, tout de même informés, ont répété sans cesse à M. Philippe Barrès: "Ayez donc une propagande". Rien ne serait, en effet, plus nécessaire. Mais il faudrait pour cela que la France officielle "fut française" et malheureusement elle ne l'est plus, à ce qu'assure du moins M. Eugène Lautier, excellent radical qui connait parfaitement les faiblesses du régime dont il est un des ornements.

Or, il faut que la France redevienne française, chez elle et au dehors, et tout bon Français doit se dépenser pour cela.

La Conférence économique mondiale

Le siège de la Conférence économique mondiale vient d'être fixé: la Conférence tiendra ses assises à Londres. La date en reste encore imprécise. Il serait vain d'espérer que la Conférence pourra être convoquée dès cette année. Sans doute se tiendra-t-elle dans le premier trimestre de l'année prochaine. Elle aura d'ailleurs lieu sans aucun doute, car elle représente une espérance. On ne voudra pas faire preuve d'un excès de scepticisme en refusant de la convoquer. Mais à quelles conditions pourra-t-elle réussir?

Beaucoup de Conférences internationales se sont déjà tenues qui devaient se préoccuper de la crise économique. C'était, notamment, l'un des objets de la Conférence de Lausanne. Ce fut l'objet aussi de la Conférence de Stresa. Pourquoi ces diverses réunions n'ont-elles pas donné des résultats plus substantiels? Et peut-on reporter sur la prochaine Conférence les espérances que les Conférences antérieures n'ont pas réalisées?

La Conférence de Londres sera internationale. Près de 70 Etats doivent y participer. Or, en se prolongeant, la crise économique n'a pas beaucoup developpé parmi les peuples le sens des réalités internationales. Bien au contraire. En présence des déficits créés par la crise, la plupart des pays débiteurs se sont dérobés à leurs engagements extérieurs. Ils ont demandé sans doute des sacrifices à leurs nationaux; mais ils ont surtout fait très large la part de sacrifice réservée aux étrangers. Quant aux pays créanciers, ils ont cherché eux-mêmes à s'isoler du grand courant international des échanges. L'Amérique, notamment, a surélevé aussitôt ses barrières douanières. La France n'a pas abaissé les siennes. L'Angleterre enfin, qui n'en avait presque pas, en a organisées. Pour préluder à la Conférence économique internationale, l'Empire britannique a réuni la Conférence d'Ottawa. Les résolutions d'Ottawa ont si peu un caractère international que toute une série de ministres britanniques viennent de donner leur démission, en expliquant que la Conférence d'Ottawa condamnait en quelque sorte à l'impuissance la Conférence de Londres.

Enfin, brochant sur le tout, l'Allemagne cherche en ce moment des satisfactions d'amour-propre, poursuit une politique de prestige et menace de revenir au régime de la paix armée, alors que plus de 5 millions de chômeurs sont actuellement à la charge de l'économie allemande.

Le vieil adage français reste cependant exact: "Faire de bonne politique pour avoir de bonnes finances". Cet adage domine la prochaine Conférence de Londres. Si celle-ci devait se réunir ces jours très prochains, elle serait vouée à un éclatant échec.

Réunir les délégués de 70 Etats pour dresser simplement un constat d'impuissance, la déception serait rude. La Conférence de Londres n'a cependant des chances d'être utile que si, au cours des tout prochains mois, l'atmosphère politique internationale s'améliore. Il faut que les peuples reprennent confiance les uns dans les autres, si l'on veut que les capitaux reprennent aussi confiance dans le retour éventuel à la prospérité.

FRANCO-CANADIEN.

JE ME SOUVIENS

Voilà déjà dix ans qu'un incendie, dont l'origine est toujours demeurée mystérieuse, rasa complètement notre beau Collège de Saint-Boniface, anéantissant dans une seule nuit le fruit d'un siècle de sacrifices. Ceux qui furent les témoins angoissés de cette déplorable calamité en ont toujours conservé un souvenir inoubliable.

Nous nous souvenons encore des victimes qui périrent au cours de cette nuit tragique du 24 au 25 novembre 1922. Notre imagination nous les fait voir comme autrefois; il nous semble entendre leur voix; nous croyons qu'ils nous sourient. Mais quand le rêve menteur meurt au contact de la réalité, quelques larmes qu'on ne peut retenir s'échappent de nos yeux.

Pendant ce mois du Souvenir, faisons une prière pour ceux-là que nous aimions, pour notre Frère infirmier et nos anciens compagnons de jeux que la mort est venue nous enlever; leurs noms resteront à jamais gravés en notre mémoire; ce sont; le Rév. Frère Stormont, S.J., Léopold Tremblay, John McGlynn, Arthur Taylor, Lawrence Legris, Henri Pélissier, Ovila Laflèche, Lionel Bouvier, Jacques Duquette et Joseph Gilbert.

L'heure du suprême sacrifice avait sonné pour le saint religieux qui avait voué sa vie aux oeuvres d'apostolat; et ses neuf compagnons d'infortune, bien que très jeunes, s'en sont retournés vers Dieu: le temps du repos était marqué pour eux au cadran des âges.

Lorsque les souvenirs tristes nous poursuivent comme des spectres vivants, levons les yeux vers le ciel où notre foi nous permet de croire qu'ils sont rendus, et prions-les de nous aider à rester dans le chemin qui plus tard nous conduira vers eux.

Pauvres compagnons! Avec l'insouciance de votre jeunesse, vous vous promettiez de joyeux lendemains. Hélas! ils ne vous appartenaient pas, et Dieu vous les a ôtés. Ces instants où vous vous amusiez si ferme, ce bon temps que vous passiez au Collège, tout cela Dieu vous l'avait prêté, et il vous l'a redemandé.

Dormez bien, chers compagnons; dormez en paix, et qu'aucun bruit ne trouble la tranquillité de votre séjour, si ce n'est le bruissement des prières qu'avec ferveur nous faisons pour vous.

[illegible] rappelant les paroles que notre bien-aimé archevêque, Mgr Béliveau, prononçait au service solennel des victimes: "Au point de vue humain, disait-il, nous ne comprenons rien à ce désastre, et tout est perdu; mais les choses de l'éternité ne sont pas les choses de la terre, et rien n'arrive sans la permission de la Divine Providence qui sait tirer notre bien de nos malheurs".

J.-René MAGER.

Québec, novembre 1932.

UN PORTRAIT DE F.-D. ROOSEVELT

Henri de Kérilis, rédacteur à l'"Echo de Paris", qui a suivi la campagne présidentielle aux Etats-Unis, trace ce portrait du vainqueur:

Je l'ai vu sur l'estrade dominant une assemblée de vingt mille personnes. Je l'ai revu chez lui, dans le petit salon intime de sa demeure d'Albany, où il m'a aimablement reçu en compagnie de notre ami Philippe Barrès. L'homme dégage une sympathie réelle. Il a cette distinction, si rare en Amérique, du grand seigneur d'autrefois, des manières aimables, accueillantes, simples. Le regard doux, prenant, mobile, exprime à la fois la bonhomie et l'autorité, quoique la carapace semble cacher une tendance d'esprit incertaine, vacillante et faible. Par contre, son courage physique est légendaire. Privé de l'usage des jambes, il lutte contre le mal avec une énergie désespérée, nageant chaque matin, faisant de l'auto et même — comment fait-il? — montant à cheval.

Sa carrière, il est vrai, ne présente pas les traits mouvementés de celle de son adversaire. Lointain cousin de Theodore Roosevelt, il est né en 1882 dans la pittoresque propriété familiale de James Roosevelt son père, sur les bords de l'Hudson, dans le cadre légendaire où les premiers pionniers combattirent les Indiens. Il fit ses études à la fameuse Faculté de Harvard. Comme pour tous les Américains bien nés, sa jeunesse fut coupée par de beaux voyages, surtout en Allemagne et en France. Puis son nom, sa fortune, ses goûts, et plus encore, dit-on, l'influence de sa femme, l'ont jeté dans la politique où, comme sénateur de l'Etat de New-York, puis comme sous-secrétaire d'Etat de la marine, avec le président Wilson dont il était l'ami, il acquit sa grande notoriété. En 1928, quand un Alfred Smith, gouverneur de l'Etat de New-York, laissa la place libre pour tenter d'enlever la présidence de la République, il brigua sa succession et fut élu. C'est de là qu'à son tour il vise la Maison Blanche.

Une "Maison de France" à Montréal

On forme en ce moment de vastes projets de "Maison de France" à New-York, renouvelant ceux qui ont déjà été esquissés naguère et n'ont pu être exécutés; ce ne sont pas des projets aussi colossaux qui ont été envisagés et menés à bien à Montréal, mais il est intéressant de signaler ce qui y a été accompli, d'abord parce que le projet a été réalisé et ensuite que la forme saine et normale qui lui a été donnée permet d'envisager l'avenir avec tranquillité.

Au New Birks Building, à Montréal — neuf étages — s'est constituée fortuitement une "Maison de France", sans éclat, sans cérémonie, sans tapage. Au rez-de-chaussée, en face de l'Automobile Club du Canada, "l'Union pharmaceutique France-Canada" développe ses magasins; c'est la maison Eddé, dont le représentant au Canada, M. Marcel Nougier, est aussi Président de la Chambre de Commerce française au Canada.

Au troisième étage, le Consul général de France a ses bureaux, qui comptent parmi les mieux agencés du Nouveau Monde.

Faisant suite au Consulat général, la Chambre de Commerce française est installée avec sa salle de séances et son secrétariat; ses membres s'y font servir à déjeuner chaque jeudi.

Au quatrième, ce sont les bureaux de M. Necker, ingénieur français, conseil du Gouvernement pour les travaux publics; de M. Fleischman, ingénieur français, spécialisé dans le ciment armé; de M. d'Allemagne, ingénieur français s'occupant d'électricité.

Au sixième, les vastes bureaux de la Maison de soierie Bianchini-Ferrier, y sont dirigés par M. Louis, et ceux d'une grosse maison de dentelles et lingerie fine, la Maison Racine, dont le directeur est M. Bonnard.

Au septième, la maison de lainages et étoffes Meyer, de Paris, a ses bureaux que dirige M. Lacoq.

Au neuvième, M. Ninaut, représente des éditions d'art françaises, une marque de champagne, les parfums Guerlain et les bronzes d'art de Bagués.

Ajoutons que dans l'édifice "Cement building", de l'autre côté de la rue, la Cie Générale Transatlantique s'est installée dans des locaux modernes et parfaitement agencés.

Enfin, la "Cie Cinématographique française" occupe un étage de l'Architect Building, presque en face de ce coin de France. Cette société a obtenu en un an et demi un grand succès à l'étranger, présentant en 1932 dans 54 salles canadiennes des films parlants, alors qu'en 1930 aucun film muet ou parlant de France n'était projeté dans ce pays. Cette Compagnie est propriétaire de deux salles à Montréal et de deux salles à Québec.

Il nous a paru intéressant de signaler cet ensemble, qui fait bien augurer du développement futur des relations économiques franco-canadiennes.

(Paris-Canada)

DEUX CENTS ANS DE SERVICE

Deuxième centenaire des Rédemptoristes

Il y a deux cents ans aujourd'hui [9 novembre 1932] que saint Alphonse de Liguori, Docteur de l'Eglise, fonda la Congrégation du Très Saint Rédempteur ou des Rédemptoristes.

Dans quelques mois, de grandioses célébrations se dérouleront à Rome, centre de l'Institut. Impossible cependant de laisser passer cette date mémorable sans la signaler.

C'est, en effet, le 9 novembre 1732, qu'Alphonse de Liguori, gentilhomme de Naples, jeune prêtre de 36 ans, jetait à Scala, en Italie, les fondements d'une congrégation destinée à se répandre par le monde entier et à faire le plus grand bien dans l'Eglise par les missions et les retraites, particulièrement aux âmes les plus abandonnées.

Alphonse de Liguori, doué des plus belles qualités du coeur et de l'esprit, théologien, orateur, artiste, écrivain, brûlait d'amour pour Jésus-Christ et du désir de lui gagner les âmes. Renonçant à une belle carrière au barreau, il se fit prêtre. Or au cours de son ministère sacerdotal, frappé de l'abandon spirituel où croupissait le peuple des campagnes du royaume de Naples, il eut l'idée d'une congrégation destinée à secourir ces pauvres âmes abandonnées. Dieu lui-même révèle ses volontés. Alphonse obéit. Avec quelques compagnons, il fonde la première maison du nouvel Institut.

Traversée par l'enfer, comme toutes les oeuvres de Dieu, la nouvelle congrégation, malgré mille difficultés, malgré surtout l'opposition d'un gouvernement ombrageux, se développe et mérite l'honneur d'être approuvée par le Saint Siège en 1749. Cependant l'opposition continue, soufflant du dehors, montant du dedans. Alphonse connait, comme son divin Maître, et le baiser de Judas et la montée du Calvaire. Mais avant de mourir sur la croix, il eut une claire vue que son oeuvre grandirait après lui. "N'en doutez pas, déclara-t-il à ses frères, la Congrégation se soutiendra jusqu'au jour du jugement, car elle n'est pas mon oeuvre, mais l'oeuvre de Dieu. Durant ma vie, elle végètera dans l'obscurité et l'humiliation, mais après ma mort elle déploiera ses ailes et s'étendra surtout dans les pays septentrionaux".

La prophétie se réalisa. Le nouvel Institut, comme l'Eglise sa Mère, grandit sur le tombeau de son fondateur. Le XIXe siècle — témoin de tant d'efflorescences — vit aussi celle de la Congrégation du Très Saint Rédempteur.

Franchissant les frontières de l'Italie avec saint Clément-Marie Hofbauer, l'un de ses plus nobles fils, elle se répandit dans l'est et le nord de l'Europe, grâce surtout au génie d'organisation et à la sainteté du vénérable Père Passerat, disciple de saint Clément. C'est l'ère des merveilleux développements. La Congrégation s'implante en Hollande (1836), en Angleterre (1848), aux Etats-Unis (1836), en Amérique du Sud (1866), au Canada (1874), en Australie (1887), en Afrique (1899). Elle vient de pénétrer en Asie: en Indochine par les Rédemptoristes canadiens (1925), en Chine avec les Rédemptoristes espagnols (1930).

Depuis cinquante ans surtout, les fondations se sont multipliées. On ne les compte plus par maisons mais par provinces. Ces provinces provignent à leur tout, et voici que le soleil ne se couche plus sur l'étendard du Très Saint Rédempteur. La Congrégation comprend aujourd'hui 21 provinces et 17 vice-provinces, plus de 350 maisons et au-delà de 6,000 membres répandus dans le monde entier.

Le Canada possède deux provinces, l'une française, l'autre irlandaise, et une vice-province ruthène, filiale de la province belge.

Les Rédemptoristes ont donné à l'Eglise des saints, un Docteur, des théologiens, deux cardinaux, plusieurs évêques et de nombreux missionnaires. Douze causes de béatifications sont instruites en cour de Rome. La douzième, il nous fait plaisir de le dire, est celle d'un enfant de chez nous, le Père Alfred Pampalon, de Lévis.

Outre les missions et les retraites, oeuvre spécifique de la Congrégation, les Rédemptoristes se livrent encore — dans les limites du ministère direct extraordinaire — à une foule d'autres travaux apostoliques, tels que retraites au clergé, retraites aux religieuses, retraites aux collèges et pensionnats, retraites fermées, neuvaines, triduums, etc.

Chartreux à la maison, apôtre au dehors, le Rédemptoriste, sans bruit, poursuit sur tous les continents un apostolat fécond en fruits de gloire pour Dieu et de salut pour les âmes.

J.-Gibert MORIN, C.SS.R.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La chute de Hoover

Le Devoir (Omer Héroux):

La cause maîtresse de ce formidable chambardement, c'est, très clairement, le mauvais état des affaires, la dépression, la crise enfin. D'autres facteurs peuvent avoir exercé une influence plus ou moins considérable; mais le poids qui a tout emporté, qui seul peut expliquer un pareil renversement des choses, c'est, d'une part, la mévente des produits agricoles, de l'autre, le chômage qui atteint, parait-il, entre dix ou douze millions d'hommes.

Il est infiniment probable qu'on a d'ailleurs beaucoup plus voté "contre" que "pour", — contre ce qui existait, et dont l'on souffrait atrocement, avec l'espoir, chez les uns, qu'un changement pourrait faire du bien, avec l'idée, chez les autres, qu'après tout, l'on ne risquait rien au change, que ça ne pourrait aller plus mal.

Les élections américaines

La Presse (Montréal):

Pour l'observateur averti, le résultat des élections américaines ne laissait aucun doute sérieux, mais la victoire a été plus décisive et débordante que beaucoup d'adversaires du régime Hoover ne l'espéraient. M. Roosevelt commandera en maître absolu au Congrès, avec une majorité de plus de 400 à la Chambre et de quelques voix au Sénat. Sa politique est ainsi assurée d'avance du solide appui de la députation, ce qui dans les circonstances actuelles est essentiel pour que le gouvernement ne soit pas entravé dans l'étude des graves problèmes qu'il aura à résoudre.

Cette assurance manquait à M. Hoover; elle lui a fait même défaut dès le début de son administration et il ne put vraiment la conquérir jamais entièrement dans les deux Chambres. Cette situation constituait pour lui un élément de faiblesse que n'aura pas à subir son adversaire. En effet, le parti démocrate présente un front uni et homogène, contrairement au parti républicain qui était divisé contre lui-même, notamment au Sénat où la faction Borah faisait plus souvent la pluie et la tempête que le beau temps. Le nouveau président aura d'ailleurs dans les élus d'hier des hommes de valeur, de caractère, de patriotisme sincère et éclairé, sur la loyauté desquels il pourra compter tant dans son cabinet qu'à l'Assemblée générale. Avec une administration ainsi rénovée, la nation américaine n'a rien à craindre des sombres prédictions dont la menaçaient les foudres de guerre républicains, voire même M. Hoover, quand il disait avec un dépit mal contenu que si les démocrates arrivaient au pouvoir les populations urbaines verraient pousser l'herbe dans les rues de leurs villes.

La "Survivance"

Notre excellent confrère la "Survivance", d'Edmonton, vient d'entrer dans sa cinquième année. A cette occasion, elle nous arrive dans une nouvelle toilette qui rend sa lecture encore plus attrayante. Nos compliments et nos meilleurs voeux.

"The Western Chronicle"

Nous avons reçu le premier numéro du "Western Chronicle", journal fondé à Prince-Albert, Sask., par M. Norbert Jutras, administrateur du "Patriote de l'Ouest". A ce nouveau confrère de langue anglaise nous souhaitons longue vie et prospérité.

NEW-YORK. — L'ex-maire James J. Walker, de New-York, est parti pour l'Europe sans tambour ni trompette. On dit qu'il ira rendre visite à un maharajah de l'Inde qu'il a déjà reçu à New-York et qu'il habitera ensuite Paris pendant un temps indéfini.

SAINT-BONIFACE

Assemblées électorales

Samedi dernier a eu lieu une importante assemblée à l'hôtel de ville, où les candidats à la mairie et à l'échevinage ont adressé la parole. MM. Dowse, Walsh et McLean ont pris part au débat. L'assemblée était organisée par M. MacLean. Chacun a dit ce qu'il voulait faire, s'il était élu. MM. Dumouchel, candidat dans le quartier 2, et d'Echambault, échevin dans le quartier 3, ont également pris la parole.

Une autre assemblée avait lieu dimanche après-midi dans la grande salle de l'école Provencher. Les candidats sortants et leurs opposants furent écoutés avec attention par une grande assistance. Cette réunion était présidée par M. U. Lambert.

De l'avis de tous, nos écoles sont à la hauteur de la situation. Malgré tout, les écoles doivent rester ouvertes et maintenir l'éducation secondaire. Grâce à la bonne volonté de toutes nos organisations sociales, nationales et paroissiales, il n'en a coûté qu'une somme minime à la Commission scolaire pour donner à nos enfants nécessiteux les livres et les cahiers nécessaires. Enfin, dans ce temps où, dans les administrations, les déficits sont à l'ordre du jour, notre Commission scolaire avait en 1931 balancé son budget et commencé l'année 1932 avec un actif de $1,400 et, pour l'année actuelle, le budget sera aussi balancé.

Sur les questions municipales, M. l'échevin sortant d'Eschambault donna un bon exposé de son travail au Conseil. Son opposant, M. Samuel Nault, présenta son programme. M. Boivin, au nom de la "Norwood and St. Boniface Unemployment Conference", qui a endossé la candidature de M. Nault, prit également la parole.

Une grande assemblée a été convoquée pour jeudi soir à l'école Provencher.

A l'archevêché

La semaine dernière ont eu lieu les examens des jeunes prêtres à l'archevêché. Les jeunes prêtres du diocèse subissent, deux fois par année, pendant quatre ans, des examens sur des sujets théologiques qu'ils ont à étudier selon un programme qui leur est tracé.

A la Cathédrale

Mgr le Curé a recommandé à ses paroissiens d'essayer de faire les sacrifices voulus pour continuer à payer leurs bancs dans la cathédrale. Les revenus ont baisé considérablement depuis la crise et la paroisse a besoin du loyer des bancs pour pouvoir administrer ses affaires et rencontrer ses dépenses.

Dimanche prochain aura lieu la communion des dames. Les Dames de Sainte-Anne communieront en groupe.

Le Cercle Sainte-Elisabeth, a annoncé, Monseigneur, se réunira mardi après-midi au lieu de mercredi. Tous ceux et celles qui veulent envoyer du vieux linge peuvent le faire et s'adresser à M. André, le sacristain, qui sera à leur disposition durant toute la journée. Ces dames charitables du cercle se dévouent à l'oeuvre des pauvres et transforment ces vieux habits et ce linge usagé en linge qui peut être utile aux déshérités.

Le Cercle Sainte-Elisabeth est une oeuvre méritante qui devrait recevoir l'encouragement de tous les nôtres.

Mort de Mme Gélinas Trudeau

Mme Gélinas Trudeau est morte la semaine dernière. Elle était l'épouse de Gélinas Trudeau, lui-même décédé il y a quelques années. Mme Trudeau était Belge d'origine, née en Belgique. Elle avait épousé en premières noces un M. Hubin. De ce mariage, deux enfants lui survivent: Paul et une fille, Mme Rougeau. Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale et l'inhumation dans le cimetière de la cathédrale.

Le Calendrier des Missions

Il est en retard, mais désormais il commence en janvier. Son retard nous apporte des surprises: nouvelle toilette, nouveau format, nouvelles pages, nouveau prix — moins élevé — quatre couleurs, une couverture et par-dessus tout d'un goût qui plait.

Il arrivera sous peu. Aux aguets!

Feu Amédée Hamel

Le mercredi 26 octobre, à la suite de quelques semaines de maladie, M. Amédée Hamel s'éteignait après avoir reçu les secours de notre religion. Le regretté disparu avait atteint l'âge respectable de 82 ans. Il était l'un des pionniers de Saint-Boniface. Il eut la douleur de perdre son épouse en 1914. Il laisse pour le pleurer cinq enfants: trois fils, Henri, Georges et Fred; deux filles, Mme McDonald et Mme Gagnon.

Les funérailles ont eu lieu le 29 à la cathédrale. Le service fut chanté par Mgr Jubinville. Les porteurs étaient Amédée, Henri, Georges et Fred McDonald, petits-fils du défunt.

PETITES NOTES

Le R. P. Josaphat Magnan, provincial des Oblats du Manitoba, est de retour de son voyage à Rome, où il était allé assister au chapitre général de sa congrégation. Il a dû partir presque immédiatement pour Lebret, où l'école indienne venait d'être incendiée.

* * *

M. F. Deniset est parti samedi pour un voyage d'affaires à Montréal.

Mme R. Michaud est à Winnipeg, de retour de Notre-Dame-de-Lourdes, où elle a passé quelques semaines en visite chez ses parents. Elle partira ces jours-ci pour Moose Jaw, où son mari, M. le Dr Michaud, est déjà établi depuis deux mois.

* * *

En l'honneur de M. et Mme Albert Paquin, de retour d'un voyage à Vancouver, Mme A. Leduc, Saint-Boniface, recevait à dîner jeudi.

Mme N.-A. Laurendeau, Saint-Boniface, recevait à un bridge de trois tables, le 8 novembre.

* * *

M. Jules Moens nous quittera bientôt pour un voyage en Angleterre et en Belgique.

* * *

M. et Mme D.-O. Paradis et leur famille, de Sioux Lookout, sont les invités de M. et Mme L. Gauvreau, de Saint-Boniface, avant leur départ pour Pinewood, Ont., où ils habiteront à l'avenir.

* * *

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mme Albert Leduc, 200½, ave. Provencher, ses nombreux amis lui ont fait la joyeuse surprise d'une réunion intime pour la fêter. Un magnifique cadeau lui fut présenté au nom de tous par M. le Dr A. Laurendeau. La soirée se passa à jouer au bridge et à divers autres amusements. Un succulent goûter fut servi. Etaient présents: MM. et Mmes Albert Leduc, D. Monchamp, A. Deneault, N.-A. Laurendeau, Jos. Desjardins, Louis Tétreault, Eugène Carrière, E. Chaput, Frank Savoie, Ernest Laliberté, Albert Paquin, Hector Germain, Lucien Savoie.

SAINT-BONIFACE

Impressions du concert Tibbett

Je connaissais, pour l'avoir entendue, comme tout le monde, dans la radio, la qualité de la voix de Laurence Tibbett, et je l'aimais. Le voir et l'entendre à l'Auditorium me fut une aubaine sur laquelle je ne comptais pas, et dont le souvenir restera l'un des plus agréables de ma vie.

De toute façon, il dépasse notre attente. Grand de taille, Laurence Tibbett a une démarche militaire, un maintien impeccable, une simplicité joviale qui font de lui une personnalité remarquable, attachante. Il prend d'assaut la sympathie de son auditoire avant même qu'il n'ait dégagé de son gosier prodigieux les richesses dont il nous fait large part.

Sa voix puissante, son timbre pur et sa merveilleuse facilité à donner dans tous les genres, joints à une rare finesse d'expression lui valent une réputation d'artiste et d'acteur qu'il mérite bien.

Son programme, composé de pièces anglaises, allemandes et italiennes, d'un délicieux chant d'amour de Lully: "Bois épais", et d'une fantaisiste supplication à la Vierge créole "Mam'zelle Marie", de Guion, son programme, dis-je, causait des appréhensions. S'il ne devait pas plaire dans son ensemble, chaque pièce prise à part, en tout cas, était si bien interprétée, que, lors même on n'en eût pas toujours saisi toute l'étrange grandeur — comme dans le cas du groupe allemand, par exemple — Tibbett, lui, devait néanmoins garder son emprise sur son auditoire grisé.

Généreux et aimable, Tibbett a prouvé qu'il l'était en répondant sans marchander aux rappels enthousiastes qui ont, par leur nombre, fait durer ce concert au-delà des limites ordinaires d'une audition musicale, sans qu'il nous vint à l'idée de nous en plaindre. Pour ne citer que deux de ces rappels: le "There Is No Death", de O'Hara, dont les paroles de foi et d'espérance trouvèrent un religieux écho au coeur de l'auditoire ému, et délicatement exprimées par Tibbett à la demande de M. Gee, à l'occasion du "Poppy Day" et de l'"Armistice Day"; puis, le dernier de tous, comme un adieu jeté à tout ce qui s'achève, — et quel vibrant adieu! — "Evening Star", du célèbre Tannhauser de Wagner...

Ce n'est pas faire à M. Stewart Mills, l'accompagnateur de M. Tibbett, un compliment banal que de dire qu'il est à la hauteur de sa tâche. C'est un pianiste qui se révèle d'une grande puissance artistique dans l'exécution de la Rhapsodie en G mineur de Brahms et la Fruhlingsnaght de Schumann-Listz. Je serai redevable à M. Wille d'avoir secoué chez moi l'indifférence que m'avait toujours inspirée jusqu'ici le nébuleux Brahms, sans doute parce que je ne sais pas le comprendre.

Le passage de M. Laurence Tibbett à Winnipeg nous laissera un souvenir sans ombre. C'est un hommage qu'il appréciera sûrement et qui l'invitera à revenir, espérons-le.

A. G.-R.

A l'oeil nu

Un célèbre avocat, en descendant du train, fut reçu par le "porter" d'un grand hôtel qui lui dit en soulevant sa calotte:

— Je vois que vous êtes un voyageur de commerce. Veuillez me dire où sont vos valises, je vais voir à les faire transporter à l'hôtel.

— Je suis voyageur, répliqua l'avocat, mais je ne vends que du génie.

— C'est la première fois, reprit le "porter", que je vois un voyageur qui n'a pas ses échantillons.

LA VIE AU COLLÈGE

En récréation

Les appréhensions que nous avions sur la prospérité factice de la compagnie des flâneurs et les conjectures que nous portions sur sa banqueroute prochaine n'étaient pas sans fondement.

Avec la belle bordée de neige de jeudi et la température froide qui a suivi, les dernières espérances des directeurs de la firme se sont évanouies: c'était la faillite irrémédiable.

Car depuis l'arrivée de la neige, les bras ne sont pas restés à rien faire; pelles et grattes en savent quelque chose. Les boyaux d'arrosage n'ont pas encore eu le temps de sécher, fonctionnant en moyenne 18 heures par jour. Comme résultat de cette activité dans le travail, le dimanche 13 novembre, en la fête de saint Stanislas de Kostka, les collégiens patinaient sur un rond, mardi ils jouaient au gouret sur deux patinoires, et jeudi les Petits n'auront rien à envier aux Grands et aux Moyens, puisqu'ils pourront évoluer à l'aise sur leur propre patinoire.

Les comités de gouret semblent montrer beaucoup d'initiative et d'entrain. Ils sont maintenant à faire le classement des joueurs d'après la force et l'agilité de chacun, et à étudier les meilleures combinaisons possibles qui assureront des équipes bien balancées aux trois ligues de gouret qui fonctionneront cet hiver.

Ils songent même à donner à chaque équipe un gérant que les Petits iraient chercher parmi les Grands. Pas de doute que cette nouvelle mesure donnera un regain de vie à nos ligues qui, déjà l'an dernier, fonctionnaient si bien.

Lauréats

Depuis septembre, un oubli persistant a laissé dans les archives du Collège les noms de nos lauréats. Nous en demandons excuse et nous nous empressons de livrer à la publicité le nom de nos élèves méritants.

Lauréats de septembre

Philopsophie II — Excellence, Gérard de Ruyck; diligence, Eugène Larivière; honneurs, Gérard de Ruyck.

Philosophie I — Excellence, Louis Gauthier; diligence, Georges Ramaekers; honneurs, Louis Gauthier.

Rhétorique — Excellence, Paul-Bernard Brunet; diligence, René Létienne; honneurs, Paul-Bernard Brunet.

Belles-Lettres — Excellence, Arthur Lacerte; diligence; Maurice Kenny; honneurs, Arthur Lacerte.

Versification — Excellence, Jean Tétrault; diligence, Louis Lahaie; honneurs, Louis Lahaie.

Méthode — Excellence, Zéphirin Magnan; diligence, Raymond Poitras; honneurs, Armand Grégoire et Armand Larivière.

Syntaxe — Excellence, Claude Sumner; diligence, Roy Bellefeuille; honneurs, Lucien Paquin et Arthur Barnabé.

Eléments latins — Excellence, Hervé Delisle; diligence, Léopold Sabourin; honneurs, Hervé Delisle.

"Senior Commercial" — Excellence, Henri Monnier; diligence, Ernest Goebel; honneurs, Henri Monnier.

"Junior Commercial" — Excellence, Charles Bissonnette; diligence, James Taite; honneurs, Charles Bissonnette.

Eléments français — Excellence, Jean Bauche; diligence, Justin Beaudry; honneurs, Jean Bauche.

"English Preparatory"—Excellence, Leslie Billedeau; diligence, Leslie Billedeau; honneurs, Leslie Billedeau.

Lauréats d'octobre

Philosophie II — Excellence, Adrien Jacques; diligence, Eugène Larivière; honneurs, Adrien Jacques.

Philosophie I — Excellence, Marcel Carbotte; diligence, Georges Ramaekers; honneurs, Marcel Carbotte.

Rhétorique — Excellence, René Létienne; diligence, Jules-M. Dugas; honneurs, René Létienne.

Belles-Lettres — Excellence, Arthur Lacerte; diligence, Maurice Cormier; honneurs, Léopold Labossière.

Versification — Excellence, Maurice Bélanger; diligence, Louis Lahaie; honneurs, Joseph Brunet.

Méthode — Excellence, Zéphirin Magnan; diligence, Léo Rémillard; honneurs, Léo Rémillard et Louis Morin.

Syntaxe — Excellence, Claude Sumner; diligence, Adrien Leclaire; honneurs, Wilfrid Langevin et Paul Molloy.

Eléments latins—Excellence, Charles Désorcy; diligence, Clément Lavoie; honneurs, Charles Désorcy et Charles Pélissier.

"Senior Commercial" — Excellence, Peter Charnicki; diligence, Ulphy Laporte; honneurs, Ulphy Laporte.

"Junior Commercial" — Excellence, Denis Prenovault; diligence, Charles Bissonnette; honneurs, James Taite.

Eléments français — Excellence, Jean Bauche; diligence, Justin Baudry; honneurs, Jean Bauche.

R.I.P.

Samedi matin était chanté dans notre chapelle un service anniversaire pour les dix sinistrés du vieux collège, victimes de l'incendie de la nuit du 24 novembre 1922.

Page Féminine

Autour des Livres d'Etrennes

Avec le temps des Fêtes revient le souci des étrennes. Que donnerons-nous à nos petits? Beaucoup de parents, convaincus de l'action éducatrice des bonnes lectures, songent à en faire profiter leurs enfants; mais ils se reconnaissent incapables de choisir judicieusement les livres à leur offrir. Voici quelques suggestions.

Aux tout petits, donnez des albums illustrés, avec de grandes images d'une page. Les contes de Perreault qui ont enchanté votre enfance se vendent sous cette forme, dans toutes les librairies. Il y a aussi les magnifiques contes historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste (1182, rue Saint-Laurent, Montréal), qui sont une éducation pour l'oeil et pour l'esprit.

Les enfants de 8 à 15 ans trouveront leurs délices dans l'"Erable Enchanté", d'Eugène Achard. Ce recueil de légendes, où passe l'essaim merveilleux des fées, satisfera les friands du merveilleux. Qui donc a dit "La légende est souvent plus belle et plus vraie que l'histoire, parce qu'elle en est la fleur"? En vente à la Librairie d'Action Canadienne-Française, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. 50 sous net l'exemplaire.

Egalement à cette librairie, au prix uniforme de 50 sous, les ouvrages suivants:

Jean la Tourte, le Petit Page de Frontenac, Fées de la Terre Canadienne, les Orphelins de Grand-Pré, de Maxine. Contes pour enfants canadiens et Au Coin du Feu, de Marjolaine. Mémoires d'une Souris canadienne et le Serment de Jacques, de Marie-Louise d'Auteuil. Humour, légendes, aventures, Chez les Sauvages, Héroïsme et Apostolat, d'un Frère Mariste. Ecrits pour la jeunesse, ces volumes possèdent toutes les qualités qui lui plaisent: style alerte, monde bigarré et divers où figurent fées, enchanteurs, princesses, animaux, monde où la raison est aimable, où la folie est sage... N'hésitez plus! On ne peut souhaiter pour un prix plus modique de plus jolis cadeaux!

On me saura gré de recommander aussi pour la jeunesse l'attrayante et instructive revue l'"Oiseau Bleu" (1182, rue Saint-Laurent, Montréal). Abonnement, 50 sous. Bien propre à former l'esprit et le coeur des jeunes, cette revue devrait avoir sa place dans tous les foyers canadiens.

Pensons-y! L'influence des premières lectures dure souvent toute la vie et décide quelquefois de son orientation. Aussi ne peut-on être trop circonspect sur le choix de livres et revues adaptés à l'âge de nos enfants, donnant à leurs petites âmes éprises de lumière et de beauté, l'aliment intellectuel dont elles sont avides.

MERE-GRAND.

LA PART DU PETIT PAUVRE

Je m'adresse à votre bon coeur, lectrices, je viens vous parler des petits pauvres. Les jours de fêtes: Noël et le Premier de l'an sont jours de joie et de bonheur pour l'enfant du riche. Il est comblé; tous ses désirs ont été satisfaits; on a fait pour lui de véritables folies. Il est heureux. Ce qui fait sa joie: la vue des jouets exposés, la visite aux magasins, l'attente des cadeaux, fait la torture de l'enfant du pauvre. Il regarde, il envie, il souffre, il ne comprend point encore pour qui Dieu aurait fait son Ciel, s'il n'y avait pas de pauvres sur la terre.

Mères heureuses, qui pouvez gâter vos petits, mères qui tant aimez voir sourire les anges que Dieu vous a confiés, songez à d'autres mères que ces jours de fêtes torturent, songez à leurs angoisses, à leurs désirs inassouvis. Elles aussi voudraient les chers petits visages souriants et elles voient les larmes que le désir bien naturel fait verser à leurs enfants.

Quand vous irez faire votre choix, quand vous aurez trouvé ce que veulent vos chéris, faites la part du pauvre, achetez le cadeau du déshérité, cadeau que j'oserai dire aussi utile que du pain en ce jour de réjouissance.

Jouet qui ravira l'enfant, fera chaud au coeur de la mère et qui, peut-être, donnera du courage au père. Voyant ses petits heureux, il envisagera, ne fut-ce que quelques heures, l'avenir moins sombre puisqu'il lui sera prouvé qu'il est sur terre des gens délicatement charitables et bons.

Une autre manière: Beaucoup d'enfants reçoivent chaque année, quantité de joujoux vite abandonnés, quelques-uns de l'an passé sont presque intacts, pourquoi ne pas les mettre de côté avant l'arrivée des nouveaux présents et les envoyer aux petits enfants pauvres dont ils feront les délices?

Votre Noël sera plus joyeux, votre Premier de l'an plus gai, si vous avez la satisfaction de vous dire: J'ai fait des heureux. J'ai fait éclore ce qu'il y a de plus délicieusement frais et joli au monde: un sourire d'enfant. Mères canadiennes, si bonnes et si tendres, faites heureux les enfants de celles que Dieu n'a point comblées des biens de ce monde. Donnez du plaisir, donnez du bonheur!

POUR ETRENNES: DES LIVRES

Si vous songez à faire un cadeau à un jeune homme ou à une jeune fille, pourquoi ne pas lui offrir un livre?

Un livre bien choisi — que vous avez lu vous-même de préférence — est le meilleur de tous les présents.

Le monde est plein d'oeuvres merveilleuses, devenues classiques et qui ne peuvent que faire du bien à ceux qui en prennent connaissance.

Donnez un livre de ce genre à un être jeune, c'est une façon d'enrichir sa vie. C'est un compliment, car cela veut dire que vous le jugez capable de comprendre et d'apprécier un ouvrage élevé, de préférer son intelligence à son divertissement, il est fort bien, sans doute, d'offrir quelque bijou, un joli vêtement ou une fanfreluche. Mais ces choses ne flattent que le désir d'orner sa personne.

Ce qu'il y a de plus beau au monde c'est une belle tête. Les idées sont des choses et elles durent plus longtemps que toutes les possessions matérielles.

Donner à quelqu'un de belles pensées, c'est lui remettre un trésor durable.

Ne soyez pas arrêté par l'idée que votre ami a déjà une petite bibliothèque. Un livre convient au riche et au pauvre.

On ne saurait avoir trop de bons et beaux livres.

Pour toute autre possession, ou presque, on peut arriver à la surabondance de biens. Mais de livres, plaisants et utiles, on n'est jamais trop riche.

A des Jeunes Filles

Quelle que soit votre vocation, que vous deviez être religieuse, vieille fille ou mère de famille, soyez savante en religion. Vous aurez tant de conseils à donner, surtout si vous vous mariez! Tant de sottises à relever, d'ignorances à suppléer, de faiblesses à soutenir! Je jouis souvent de ce spectacle, d'un homme important et sectaire, très décoré, renommé dans une certaine science, qui en tout le reste, et que devine, démasque, réfute, confond, empêche de suivre, d'un seul mot, une petite femme dont il ne se défait pas, et qui sait son catéchisme.

Ne vous attristez pas du peu de fortune de vos parents ou de votre fiancé. La pauvreté rend toute chose difficile. Mais la médiocrité est un merveilleux départ pour un être de courage. Deux qui n'ont qu'un petit avoir, qui s'aiment et qui travaillent, c'est la plus belle vie, pleine de conquêtes, d'échecs réparés, de recommencements, de preuves évidentes d'une Bonté qui nous suit... Dès que vous aurez même une petite expérience du monde, vous verrez que la fortune se paye très cher, et, dans le mariage, presque toujours horriblement cher.

Soyez joyeuse. Qu'on ne pleure pas chez vous, du moins quand vous êtes là! Vous avez le devoir de répandre la joie. Vous l'aurez toute votre vie. Le secret? On a dû vous le dire: c'est de s'oublier dans la distribution du bonheur. "Vous désirez que je sorte avec vous? Soit. Que je demeure? Me voici." La devise n'est pas facile à suivre. C'est celle du sacrifice fréquent, et il semble, à qui la lit seulement, qu'une vie ainsi commandée ne va pas sans tristesse. Mais ceux qui ont pu observer ces mères, ces soeurs aînées, de qui rayonne tout le bonheur d'une famille, ont reconnu qu'elles étaient joyeuses, d'une joie très supérieure à celle du monde, et qu'il ne comprend pas.

Partout où il y a un foyer heureux, il y a une femme qui est ainsi oublieuse de soi...

RECETTES

Choux-fleurs au gratin

Quand vos choux-fleurs sont cuits, dressez-les sur un plat qui aille au four, avec beurre au fond, sel et poivre en dessus. Saupoudrez-les de mie de pain très fine, parsemez le dessus de petits morceaux de beurre et mettez au four à prendre couleur.

Oeufs en robe de chambre

Lavez quatre pommes de terre et faites-les cuire au four ou à la vapeur quarante minutes. Pratiquez, dans le bout de chacune, une ouverture circulaire, puis, avec une petite cuiller, enlevez un peu de pulpe; salez, poivrez; cassez un oeuf dans chacune, salez, poivrez de nouveau; ajoutez un petit morceau de beurre et remettez le couvercle. Rangez les pommes de terre dans un plat et mettez au four cinq minutes. Servez avec des mouillettes de pain grillé.

Charlotte aux flocons de blé d'Inde

Deux tasses ½ de flocon de blé d'Inde; zeste de ½ citron ou jus de ½ orange ou de citron; 2 tasses de compote de pommes sucrée; 2 cuillerées à soupe de beurre.

Beurrez un plat à pudding et mettez-y une couche de flocons de blé d'Inde émiettés. Couvrez avec la compote de pommes, à laquelle vous aurez ajouté le jus de fruit ou le zeste de citron. Saupoudrez le dessus d'une couche de flocons de blé d'Inde. Parsemez de beurre. Cuisson à four modéré 15 à 20 minutes. Servez avec crème fouettée.

Une leçon de calcul

René n'a que 2 ans; il n'est pas encore très solide sur ses jambes. Il glisse et tombe souvent, mais il ne veut être consolé que par sa maman.

Il vient encore de tomber...

Fatiguée, sa maman lui crie de loin:

— Viens vite ici, mon chéri, je te relèverai...

René se redresse, court près de sa maman, se rassied par terre... C'est alors que sa maman lui tend la main...

René se relève... consolé!

Ce que c'est tout de même que d'avoir deux ans!...

CAUSERIE

Ce matin, dans le tramway, j'étais assise près d'une maman accompagnée de sa fillette et de son petit garçon. Le tramway regorgeait de voyageurs. Pas le moindre siège disponible, même en se serrant les coudes et en se réduisant à sa plus simple expression.

Un arrêt. Deux dames âgées montent, la démarche incertaine. Leurs mains cherchent un appui, leurs yeux quêtent la faveur d'une place. Personne ne bouge. La maman se penche à l'oreille de son petit garçon: "Donne ton siège à ces dames. Tu vois bien qu'elles ont peine à se tenir debout." — "Non, je ne veux pas." — "N'as-tu pas honte! Un homme comme toi!" — "Non, je ne veux pas." Alors, la fillette se lève et avec un gracieux sourire, offre son siège à l'une des dames.

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, notre petit homme cède alors son siège à l'autre vieille dame. Chacun pousse un soupir de soulagement... Tout est bien qui finit bien, n'est-ce pas?

Mais comment qualifier la conduite de ce gamin? "On reconnait un enfant bien élevé aux attentions qu'il a pour les personnes âgées, au respect qu'il leur témoigne, aux soins qu'il leur rend." La manière d'agir du petit garçon a été tout autre. Cet enfant est donc un impoli et un égoïste, car les deux défauts vont ensemble.

En notre siècle de sans-gêne, les jeunes sont trop portés à considérer comme des sornettes les recommandations de leurs père et mère. Evidemment, cela incommode la nature de céder sa place à un vieillard, de ne pas interrompre la conversation des grandes personnes, de se tenir bien à table et de manger sans bruit, de dire à propos "s'il vous plait" et "merci", d'éviter les mots grossiers, de répondre oui, papa; oui, maman, mais ce sont ces petits procédés, écho fidèle de l'oubli de soi, qui rendent la vie agréable et douce à vivre.

C'est la charité chrétienne qui a fait pénétrer dans notre civilisation ces habitudes de désintéressement: "Ne faites point aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. — Remettez aux autres et il vous sera remis." La politesse est donc une vertu. Elle impose souvent des actes héroïques, mais l'enfant bien élevé en observe avec fidélité les différentes prescriptions, comprenant qu'elle est essentielle au bonheur du prochain et indispensable pour la réussite de son avenir. Que de positions ont été compromises par suite d'une impolitesse! Combien de négociations importantes ont échoué par manque de savoir-vivre!

Interrogez-vous donc, mes enfants, et voyez dans quelle mesure vous êtes dociles ou revêches à l'esprit de la politesse. Prenez ensuite les résolutions qui s'imposent. A tout prix, soyez bien élevés!

MERE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

17 novembre

Eugénie Mondor, Lorette.

Gertrude Girouard, Saint-Norbert, 7 ans.

18 novembre

Cécile Breton, La Rochelle.

Cécile Tétreault, Giroux.

19 novembre

Elisabeth Boulet, Dunrea.

Adrienne Arnal, Fannystelle.

Alvin Guilbault, Fannystelle.

Bernard Wolfe, Transcona.

Eugène Poirier, Transcona.

20 novembre

Yolande Millier, Saint-Norbert, 10 ans.

Lucille Préfontaine, Saint-François-Xavier.

21 novembre

Lilian Kroker, Saint-Norbert, 13 ans.

Ernest Tétreault, La Broquerie.

Alma Arpin, Lorette.

Julia Bélanger, Saint-Norbert, 8 ans.

22 novembre

Eva Grandmont, Saint-Norbert.

23 novembre

Paul Encontre, Saint-Lupicin.

Alma Choquette, Mariapolis, 13 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

— Qui est ce danseur qui invite un grand nombre de petites demoiselles à la valse; la danse finie, elles ne tardent pas à mourir?

Réponse: Le vent d'automne qui fait tourbillonner les feuilles.

Le Coin des Enfants

CARNET DU "COIN"

Ma petite amie, Théodora Fisette, La Broquerie, est tout heureuse de vous faire part de la naissance d'une autre petite nièce (la deuxième en 15 jours!), Marie-Eveline-Ida Pelletier, le 29 octobre.

Conte

LE CHIEN DE MONTARGIS

(Suite)

Tout arrive. A force de répéter ce manège, il intrigua cet homme. Ses courses continuelles, l'absence prolongée de son maître, les aboiements plaintifs et les efforts qu'il faisait pour entrainer quelqu'un avec lui déterminèrent l'ami à le suivre. Plusieurs volontaires les accompagnèrent, et le reste alla tout seul. On découvrit sans peine le lieu du crime, la fosse fut rouverte, le cadavre exhumé et examiné, l'assassinat rendu évident par le nombre et le genre des blessures qu'on releva sur cette dépouille ensanglantée.

Mais, ce crime, qui donc l'avait commis? Et à quelles fins?

— Le vol n'en a pas été le mobile, dit l'un des témoins. Aubry porte encore sur lui son argent et les objets qui auraient pu tenter des brigands.

— Oui, fit un autre. Quelque vilaine et couarde vengeance.

— Mais qui pouvait lui en vouloir? C'était le meilleur homme de France, et il n'avait pas d'ennemis.

— Il n'en avait pas d'avérés. Il pouvait en avoir un à son insu.

— Vous soupçonnez quelqu'un?

— Non, se hâta de répondre l'interpellé. Absolument personne.

Les restes du malheureux archer furent rapportés à Paris et inhumés décemment. Son chien l'avait accompagné jusqu'à sa dernière demeure, et l'on eut grand'peine à le décider à quitter le cimetière.

Un parent de la victime le recueillit et, peu à peu, son chagrin s'atténua. Mais il n'oubliait pas, demeurait comme en proie à une idée fixe et flairait obstinément tous ceux qui l'approchaient.

Le roi, très ému de la fin dramatique de son archer favori, continuait à s'intéresser à l'intelligent animal. Sur le désir qu'il en exprima, on le lui amena au palais.

Ce fut une scène étrange.

Richard Macaire, qui avait saisi le premier prétexte venu pour ne pas assister comme tout le monde aux funérailles de sa victime, se trouvait là, entre autres courtisans. Dès qu'il aperçut le chien, il fut pris d'un tremblement et eut peine à masquer son trouble.

De son côté, le lévrier, le reconnaissant d'emblée, ne fit ni une ni deux et l'assaillit avec fureur, à l'émoi général.

— Holà, qu'est-ce donc? s'enquit le monarque... Qu'avez-vous fait à ce chien, chevalier?

Mordu aux jambes et aux mains, Richard Macaire avait eu du mal à se soustraire aux attaques de la bête, et plusieurs personnes avaient dû s'interposer, frapper son agresseur et le réduire à l'impuissance, sans quoi on ne sait en quel état il serait sorti de la rencontre.

— Rien, Sire, rien, bégaya le misérable, tout blême encore de peur.

Le lévrier continuait à hurler et à se débattre. Des valets l'emmenèrent enfin, mais, d'ordre du roi, ils s'abstinrent de tout sévices, et l'animal fut gardé au palais.

(A suivre)

ENCORE!...

Quelle joie de vous relire, mes petits amis, et de faire la connaissance d'une gentille petite Solange! Toute l'amitié que vous me témoignez m'est bien réconfortante; en retour, mon coeur souhaite qu'aucune ombre jamais ne s'étende sur votre route fleurie.

Il y a quelques semaines, nous vous demandions de confectionner des albums d'images pour les petits tuberculeux. Votre généreuse réponse a dépassé nos prévisions. Ah! nous étions fière de vous!

Comme ces enfants auxquels on donne une friandise et qui remercient par "Encore", nous nous excusons de faire de nouveau appel à votre charité.

Noël s'en vient... ce radieux Noël qui vous apportera tant de douceurs... Depuis deux ans, la veille de Noël, nous distribuons dans certaines familles pauvres mille gâteries en votre nom. Cette année, la misère est plus grande que jamais. Nous aiderez-vous à faire sourire, au matin de Noël, des enfants moins heureux et moins comblés que vous? Nous attendons la réponse de votre coeur.

Vieux jouets, vêtements chauds (bas, gilets, tuques, sous-vêtements), friandises seront accueillis avec reconnaissance. Les envois devront nous parvenir au plus tard le 15 décembre.

A ses aimables correspondants de cette semaine, Mère-Grand redit toute son affection. Elle aimerait disposer de plus d'espace afin de reproduire chacune de leurs intéressantes lettres. Gilbert Précourt, Saint-François-Xavier; Germaine de Pape, Solange Rouire, Bruxelles; Théodora Fisette, La Broquerie; les élèves des grades 7 et 8, de Letellier, par Adèle Dupuis; tous les enfants qui ont joint un mot aimable à leur rédaction de concours; Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes.

MERE-GRAND.

CONCOURS DE NOVEMBRE

Grades 1, 2 et 3

Avez-vous hâte à Noël? Dites pourquoi. Que demanderez-vous au petit Jésus de la Crèche?

Grades 4 et 5

Comment se passe la fête de Noël dans votre famille? Parlez des préparatifs, de la veillée de Noël, messe de minuit, réveillon, etc.

Grades 6 à 8

Racontez le plus beau conte, la plus belle légende de Noël que vous connaissez; ou

Demandez à votre grand'mère à votre oncle préféré comment se fêtait Noël dans l'Ouest, il y a 30, 40 et 50 ans.

Grades 9 à 12

Si, au début de l'année, une fée vous disait: "Demande-moi trois choses et je te les donnerai sur l'heure", que demanderiez-vous? Donnez les raisons de votre choix — ou

Glanez chez vos vieilles connaissances quelques détails sur Noël ou le temps des Fêtes dans l'Ouest, il y a 30, 40 et 50 ans.

* * *

Ecrire sur un seul côté de la feuille. Les devoirs devront arriver le 7 décembre.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Brieux, Sask.,
le 25 octobre 1932

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école tous les jours depuis deux mois avec ma petite soeur. Je suis dans le grade six; Anne est dans le grade un, car elle n'a commencé à aller à l'école que depuis les vacances. Nous nous y rendons à cheval.

J'aime bien aller à l'école. L'étude que je préfère est la grammaire. Bientôt on aura une fête à l'école, probablement à Noël; ce sera la distribution des prix. Moi, j'en aurai un. J'étais le premier de notre école et le huitième de la Saskatchewan au concours provincial du mois de juin.

Nous sommes cinq dans notre grade. Nous allons avoir la visite de l'inspecteur, car il a coutume de nous visiter avant l'hiver.

Nous sommes tous en bonne santé, et comment allez-vous?

Votre petit-fils qui vous aime,
Paul KERNALEGUEN.

* * *

Ecole Saint-Joseph
Saint-Joseph, Man.

Chère Mère-Grand,

En arrivant à Saint-Joseph, j'ai entendu parler de vous, chère Mère-Grand. Tous les enfants vous aiment ici. Je me demande si vous êtes vieille comme grand'mère qui a 85 ans et qui, malgré son grand âge, a fait un voyage pour pouvoir rester avec ses chers petits-enfants.

Nous avons fait un si beau voyage que je vais vous en parler. Nous sommes partis de St-Thomas d'Aquin, Qué., à 4 heures de l'après-midi pour nous rendre à Montréal. Là nous avons attendu le train qui devait nous conduire à Winnipeg. Nous sommes passés sur le Saint-Laurent, et notre coeur était ému en pensant que, peut-être, nous ne reverrions plus ce fleuve si cher... Nous admirions les paysages, surtout sur les bords du lac Ontario. Nous, les enfants, sentions une joie immense de nous en aller vers l'inconnu. Après trois jours, nous arrivâmes à Winnipeg et là nous nous promenâmes un peu dans la ville. Tout nous semblait étrange! Nous avions encore une étape, de Winnipeg à Letellier. Notre oncle vint nous chercher en voiture pour nous conduire à Saint-Joseph. Je suis restée à Letellier, chez ma cousine, avec une de mes petites soeurs. Après quelques jours, nous vînmes à Saint-Joseph, chez mon oncle Bonin, et là ce fut comme à une noce, car nous étions seize à table!

Maintenant nous sommes habitués à la place. Nous espérons faire beaucoup de progrès et venir souvent causer avec vous.

Votre nouvelle petite-fille,
Jeanne BONIN.

Grade V.

LES ARBRES SOUFFRENT-ILS?

QUESTION. — L'automne venu, les arbres se dépouillent de leurs feuilles. Certains d'entre eux les ont déjà toutes perdues. D'autres portent encore une ramure que chaque jour flétrit davantage. Je me suis souvent demandé s'ils ne souffraient pas de la perte de leurs feuilles. Celles-ci ne sont-elles pas comme nos poils, dont l'enlèvement détériore la peau? Les arbres ne subissent-ils pas de dommage par la perte de leurs feuilles?

REPONSE. — Ne craignez nullement pour les arbres que vous aimez. Ceux qui perdent leurs feuilles n'en souffrent pas. La chute de celles-ci entrainerait peut-être une perte de sève. On sait qu'un sarment de vigne coupé laisse échapper beaucoup de liquide nourricier. La taille de la vigne aboutit à un meilleur rendement en fruits; mais momentanément l'erbuste souffre. Il n'en est pas ainsi de la séparation des feuilles.

De même cette séparation pourrait laisser une blessure qui, s'ajoutant à des millions d'autres, exposerait l'arbre à la pourriture. Des champignons s'y colleraient, se développeraient, et s'enfonçant dans les tissus, les désagrégeraient et les feraient mourir.

Il ne faut pas craindre pour les arbres qui perdent leurs feuilles naturellement en automne, ni le danger de perdre de sève, ni le péril de pourriture.

Les arbres, les arbustes et les arbrisseaux préparent la chute de leurs feuilles. Avant que celles-ci se détachent, il se forme à leur base des couches de liège, qui, sous une mince épaisseur, protègent les tissus plus délicats contre tout danger des champignons. Les spores ou semences de ces végétaux n'y peuvent germer; même si elles germaient, elles ne pourraient traverser le liège protecteur. Elles périraient donc faute d'aliment.

Le liège a fermé les vaisseaux qui amenaient la sève brute à la feuille. C'est pourquoi on ne peut voir suinter de liquide à la cicatrice qu'a laissé la feuille en se séparant de son support.

Encore une fois, ne craignez nullement pour les arbres qui perdent leurs feuilles. Vous auriez plutôt raison de tout craindre pour eux, s'ils les gardaient. Vous apprendrez dans un prochain numéro quels dommages les arbres subiraient s'ils ne se débarrassaient pas de leurs feuilles l'hiver.

Vouloir des amis sans défaut, c'est ne vouloir aimer personne. — De Sacy

JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

Nous commençons cette semaine la publication des listes de la perception en faveur de l'Association d'Education. Comme il est désirable qu'il n'y ait pas d'interruption, les Cercles paroissiaux qui ne l'ont pas déjà fait sont priés de mettre la dernière main à la perception dans leur paroisse respective et de nous en envoyer le montant.

LE SECRETAIRE.

Aubigny

Percepteurs: MM. J. Pelland, H. Saint-Onge, A. Chartier, P. L'Heureux et L. Hébert.

$9.40: M. l'abbé Beaudry.

$2.00: Famille L. Palud.

$1.00: RR. SS. de St-André, Mlle Augustine Simon; Stan Robert, Stan. Bédard, A. Chartier, J. Robert, H. Saint-Onge, Emile Robert, M. Massinon, A.-E. Hébert, T. Marcoux, Adélard Pelland, J. Pelland.

50 sous: Albert Hébert, Ed. Hébert, Chas Ritchot, J. Hébert, O. Clément, Ernest Saint-Onge, L. Lévesque, Jean Serin, M. McDonald, Mme O. Robert, F. Guillou.

25 sous: J.-N. Combot, P. Berthelette, C. Perreault, P. L'Heureux, J. Verrier, N. Chartier, W. Laferrière, James Ritchot, Mlle Agathe Hébert, P. Hébert, Geo. Perreault, L. Bouchard, C. Mousseau, Mlle M. Massinon, U. Saint-Jacques, W. Perreault, Antonio Malo, Jos. Touchette, C. Massinon, C. Roy.

10 sous: David Hébert.

Total: $35.00.

Lac du Bonnet

Contribution paroissiale faite dans l'église: $6.10.

Saint-Georges

Percepteurs: Joseph Papineau et Mathurin Péreux.

$5.00: M. l'abbé D. McDougall, RR. SS. de Saint-Joseph, J.-A. Papineau.

$2.00: Mme Art. Saint-Pierre, E.-M. Bouvier.

$1.00: D.-P. Vincent, Mme Vinette, Rémi Dupont, Joachim Vincent, Joseph Vincent, Geo. Dupont, E. Martel.

50 sous: F. Vincent, Félix Vincent, Alph. Vincent, Alb. Dupont, Phydime Papineau, Ovide Papineau, Math. Péreux, Alf. Chèvrefils, E. Caya.

25 sous: Philorum Vincent, Raoul Vincent, Charles Doyon, W. Lussier.

20 sous: T. Guétré.

Total: $31.70.

Bruxelles

Percepteurs: MM. J. Hacault et J.-L. Hacault.

$2.00: M. l'abbé Heynen, RR. SS. Ursulines et L. Doyon.

$1.00: N. Dubuc, Mme E. Mangin, J. Hacault, F. Hacault, Mlle A. Dubuc.

50 sous: A. Mangin, A. Rouire, A. Simoens, H. Kentziger, Aug. de Pape, J. Fraser, Chas Hacault, Mme L. Nerinck.

25 sous: W. D'hont, Jos. Toner, A. Gaucher, H. McGrath, A. Merginet, Léo Lanouette, L. Mangin, Mme P. Sputaels, R. Simoens.

Total: $16.25.

Saint-Laurent

$10.00: RR. PP. Oblats.

$2.00: Alex. Coutu.

$1.50: René Labous.

$1.00: Pierre Combot, père; Hervé Derrien, Hervé Kerbrat, J.-L. Derrien, Ed. Lévesque; Yves Abgrall, père; famille Calves.

50 sous: Famille Calves, Nap. Dumont, D. Couture, G. Guiboche.

25 sous: F. Calves, Mme Nap. Dumont, Blanche Coutu, J.-B. Guiboche, F. Calves.

10 sous: B. de la Gorgendière, H. Abgrall, Camille Combot, Isabelle Derrien, E. Guiboche.

5 sous: Henri Flamand.

$2.85: Anonymes.

Total: $27.15.

Ile-de-Chênes

Percepteurs: MM. Alfred d'Auteuil, Ed. Dumaine, A. Trudeau, Ben. Cyr.

$3.00: Mme B. Saint-Amant.

$2.50: M. l'abbé L.-G. Rivard, curé.

$2.00: Georges d'Auteuil.

$1.00: N.-A. Dumaine, Mlle Louise Bonin.

50 sous: David Guichon, Paul Trudeau, Art. Trudeau, T.-J. Trudeau, T. Lacroix, R. Trudeau, H. Trudeau, J. Trudeau, Ben. Cyr, Geo. Trudeau, W. Walleghem, Mme Demarck, Félix Trudeau, Albert Carrière, R. Dumaine, Ed. Dumaine.

30 sous: Daniel Carrière.

25 sous: E. Dufault, Y. Dufault, A. Hogue, R. Beauchemin, Emile Petit, Edmond Petit, Geo. Philippe, Phil. Dumaine, J. Leblanc.

10 sous: Honoré Brulé.

Total: $19.65.

La Broquerie

$10.00: M. l'abbé Giroux, curé.

$5.00: RR. SS. Grises.

$2.00: Mme G. Normandeau, Mme C. Boily, Roger Boily, Philippe Savard.

$1.00: E. Charlet, N. Fournier, Alp. Kirouac, J. Granger, F.-J. Granger, Alph. Boisjoli, Jos. Boisvert, H. Bédard, H. Gagnon, Ars. Normandeau, A. Mireault, J.-N. Tétreault, Le Tétreault, Alf. Dufresne, Jos. Fabas, Ad. Fournier, S. Larivière.

75 sous: E. Simard.

50 sous: Chas Beaulieu, M. Boisjoli, H. Simard, J.-B. Simard, J. McCarthy, Alp. Côté, Alf. Choiselat, P.-A. Saint-Laurent, J.-A. Gagnon, Geo. Lafortune, L. Rocan, E. Rocan, Frs Perrière, M. Vielfaure, P. Gagnon, L. Boily, D. Kirouac, A. Rougeau, A. Lord, E. Henri; Mmes Ad. Boily, E. McCarthy, A. Véroneau, Z. Pelletier; J. Dandeneau, J.-H. Verrier, G. Ouellette, D.-N. Normandeau.

30 sous: P.-E. Boily, Ed. Taillefer.

25 sous: E. Gauthier, Geo. Lambert, S. Saint-Laurent, W. Carrière, Jos. Emond, O. Balcaen, J. Balcaen, Geo. Carrière, P. Laramée, Ph. Laurencelle, Geo. Laurencelle, Louis Laurencelle, Alf. Laurencelle, E. Therrien, M. Taillefer, Jos. Delorme, Ph. Welsh, R. Vielfaure, L. Brown, O. Bisson, S. Jolicoeur, E. Jolicoeur, Jos. Lambert, Geo. Gosselin, Mlle R.-A. Lacroix; Mmes F. Desjardins, M. Wenden, M. Ekers, M. Nadeau.

20 sous: W. Verrier.

10 sous: Treffié Kirouac.

5 sous: Mme M. Daniel.

Total: $62.95.

Saint-Lazare

$5.00: Jos. Tremblay.

$2.05: M. l'abbé Halde.

$2.00 Eug. Fouillard, L. Chartier.

$1.00: L. Guay, A. Comeault, A. Tremblay, R. Huberdeau, Benoit Fouillard.

50 sous: Edmond Simard.

Total: $16.55.

Saint-Jean-Baptiste

Percepteurs: M. Fillion, J. Lauzé, E. Desautels, A. Sabourin, J.-B. Ayotte, F. Tessier, C. Comeault, J. Godard, Ed. Saint-Amant, Léo Brodeur, Théo. Roy, F. Landry, S. Marion, G. Carroll, Art. Granger, L. Sabourin, Ed. Dupuis, W. Bédard.

$10.00: RR. SS. de Jésus-Marie.

$4.00: RR. FF. de Marie.

$2.00: M. l'abbé Desrosiers, M. l'abbé A. Couture, A.-L. Beaubien.

$1.00: J.-B. Ayotte, Geo. Saint-Amant, Ed. Comeault, E. Bissonnette, Mme M. Guénette, S. Marion, Donat Dupas, Ad. Dupuis, Math. Fillion, Louis Fillion, Ass. des Fermiers, A.-M. Valcourt, Nap. Déry, Geo. Guertin, Geo. Carroll, R. Marion, E. Trudeau, Z. Touzin, O. Lafond, Jos. Beaudette, Alb. Vermette, V. Vermette, Adélard Vermette, Tél. Fillion, Fred. Marion, Mlle Y. Marion.

75 sous: Ed. Saint-Amant.

50 sous: Rosario Comeault, Alex. Baril, Alph. Dupuis, Achille Roy, Art. Guénette, E. Brunet, Mlle H. Saint-Amant, Mlle B. Chenard, Jos. Landry, D. Dupuis, J.-A. Godard, Art. Granger, Mme M. Vermette, J. Saint-Amant, Ed. Beaudette, Rod. Beaudette, Mlle L. Touzin, J. Sutherland, F. Landry, Ed. Desautels, F. Campeau, J. Pearson, Mme J.-B. Desautels, Geo. Brunet, Mme O. Bruneau, Jos. Plouffe, Ath. Barnabé, Art. Barnabé, Geo. Cartier, Jos. Lauzé, R. Lavallée, Alf. Asselin, Alb. Ayotte, M. Duval, P. Bérard, L. Sabourin, U. Marion, Alb. Marion, A. Grégoire.

40 sous: Joseph Guénette.

35 sous: Herménégilde Guénette.

30 sous: Napoléon Roy.

25 sous: Chas L'Heureux, A. Provost, Art. Roy, O. Bellemare, Alc. Guertin, A. Saint-Godard, Aug. Bourbonnais, Mme L. Marion, Mme J. Lambert, Er. Beaudette, C. Saint-Amant, Mme O. Matte, Jos. Robert, O. Landry, Ad. Landry, Ed. Bellemare, Fl. Tessier, Mme H. Duval, Mme Sal. Ayotte, Mme P. Péloquin, J. Bissonnette, Phil. Roy, Geo. Lauzé, Zot. Barnabé, Mme Owens, L. Labelle, Hild. Sabourin, P. Desmarais, Ed. Dupuis, Ant. Lavallée, Alf. Dupuis, W. Saint-Vincent, M. Dupuis, Paul Statnez, Ludger Duval, Er. Fillion, Geo. Beaudette, Wil. Ayotte, David Dupuis.

10 sous: Jos. Turcotte, Ed. Frédette, Albert Valcourt, Ed. Provost, Marcel Turcotte.

Total: $78.55.

Saint-Léon

Percepteurs: MM. René Labossière, G. Martel, Rob. Labossière, R. Leblanc, N. Lafrenière, M. Labossière.

$5.00: R. P. Straub, curé.

$2.00: RR. SS. Chanoinesses.

$1.00: R. P. Comte, Omer Leblanc, Chas Leblanc, Esd. Payette, Rod. Lussier, Félix Grenier, Az. Labossière, Adrien Grenier, N. Jubinville, Ad. Labossière, Hervé Rondeau.

50 sous: H. Labossière, T. Labossière, Art. Labossière, J.-A. Labossière, X. Rondeau, Cléo. Major, Téles. Rondeau, Ant. Labossière, Geo. Rondeau, Mme Vve Rondeau, Mme Vve Lafrenière, T. Lafrenière, Jos. Espénel, O. Boisvert, Er. Labossière, Oct. Bergeron, Raymond Leblanc.

35 sous: L. Jubinville, Naz. Rondeau, Mme Vve Kern.

25 sous: Armand Toupin, Hor. Labossière, André Colbe, Jos. Dion, Alexis Labossière, Léo Labossière, Léon Rondeau, Naz. Labossière, Méo Labossière, G. Lussier, Ed. Marginet.

10 sous: Nap. Talbot, Pierre Martel, J.-A. Beaulieu.

Total: $30.60.

Hockey des Juvéniles



M. DESIRE BELANGER, athlète bien connu de Saint-Boniface, dont les capacités d'entraîneur ont conduit plus d'un club à la victoire, dirigera cet hiver le club de hockey des Juvéniles de la section sportive de l'O.J.2.C., dans la "Winnipeg Juvenile Hockey League".

Achetons du miel

Il y a cent bonnes raisons pour que l'on achète du miel, mais la meilleure de toutes peut-être, en ces temps de dépression que nous traversons, est que le miel coûte extrêmement bon marché.

Consultez toute la liste des produits alimentaires, en trouvez-vous un seul qui soit meilleur marché que le miel, tenant compte de sa valeur nutritive et des niveaux actuels des prix? Le miel n'est pas seulement une friandise, une des meilleures que puisse offrir la nature, c'est aussi l'une des denrées alimentaires les plus complètes. Il contient des hydrates de carbone, sous forme de sucre, des sels de chaux, de fer, de magnésie et de potasse, et une certaine quantité de protéine; on sait que tous ces ingrédients sont nécessaires pour la nutrition du corps.

Le miel n'exige aucune digestion. Les sucres qu'il renferme sont déjà intervertis et prêts à être assimilés directement par les tissus du corps; c'est donc une source rapide d'énergie.

Le professeur Hawk, du Collège médical de Jefferson, E.-U., une haute autorité sur les aliments, a trouvé, par des expériences soigneusement conduites, que le pain mangé avec du miel se digère aussi facilement que le pain mangé seul, mais il a une valeur nutritive deux fois plus grande. C'est là un fait qui mérite d'être pris en considération, lorsque le miel canadien se vend, comme il le fait aujourd'hui, de six à dix sous la livre.

Le miel peut être employé à la place du sucre de canne ou des sirops dans presque tous les cas où l'on a besoin de sucre. C'est un excellent sucre pour les fruits crus ou conservés, les breuvages, les crèmes glacées, les gâteaux, les bonbons et les salades. Essayez-en, il est délicieux!

Mais il y a un autre argument qui devrait nous porter à acheter plus de miel, c'est la valeur de l'industrie du miel au Canada. En ces huit dernières années la production du miel au Canada a presque doublé, malgré l'importation annuelle de trains entiers de sucre de canne et de sirops étrangers. L'industrie du miel mérite d'être encouragée par tous les Canadiens.

Dans le livre de Miss Morley, "The Honey Makers", il est fait mention d'une vieille légende hindoue, qui assure que le miel procure à l'homme, force, richesse, santé et bonheur. Que peut-on demander de plus d'un aliment?

F.-R. ARMSTRONG,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

En l'an 250

En l'an 250, la vie devint fort difficile pour les habitants de ce qui avait été le grand empire romain. Par suite de décadences variées, l'empire s'était partagé en quatre souverainetés. Cette cause et d'autres encore avaient produit un pullulement de fonctionnaires, dit M. Louis Forest, dans le "Matin".

"Voici ce qu'écrit, à ce sujet, un homme remarquable et un contemporain de cette époque, Lactance, dans un livre qu'il intitula: "La Mort des persécuteurs".

"Alors, on multiplia le nombre des fonctionnaires. Il en résulta que le nombre de ceux qui recevaient de l'Etat devint puissamment supérieur à celui de ceux qui payaient. Aussi, écrasés par les impôts, les colons abandonnaient-ils leurs terres et se sauvaient-ils dans les forêts où les fonctionnaires allaient les chercher pour les ramener de force au travail".

"Ce texte antique est fort instructif. Il est aussi consolant puisque après tout, quoique pourchassés et écrasés, nos contribuables n'en sont pas encore à chercher un refuge dans les forêts.

"C'est pour cette conclusion optimiste qu'il est bon de relire cette phrase de Lactance écrite il y a plus de 1,600 ans."

Des ennemis très petits, mais très gênants

Dans une revue récente des travaux de lutte entrepris contre les parasites internes des animaux, le Dr Lionel Stevenson, zoologiste provincial pour Ontario, déclare que les parasites qui causent des ennuis dans l'industrie animale sont relativement peu nombreux. Il y a six principaux parasites internes qui affectent les moutons, deux les porcs, deux les boeufs, trois les chevaux, deux les volailles, et cinq les animaux à fourrure. On peut enrayer les ravages de la plupart de ces parasites par de simples moyens répressifs.

Comment sauver le blé mouillé

Le Comité associé des recherches sur le grain du Conseil national des recherches vient de perfectionner un moyen de sécher artificiellement le blé au Canada. En ces dernières années les cultivateurs canadiens ont subi des pertes de récoltes variant de 28.6 à 50.8 pour cent, entraînant des pertes d'argent qui se montaient à des millions de dollars, par suite du grain mouillé. On a trouvé un moyen de sécher ce dernier au moyen d'appareils commerciaux sans nuire en rien à sa qualité pour la boulange et la moulange. On se propose d'étudier maintenant également le séchage de l'orge et des autres petits grains.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

A nos Correspondants

Nous prions tous nos correspondants, réguliers ou occasionnels, de bien vouloir porter leur attention à ce qui suit:

La "Liberté" est toujours heureuse d'insérer les communications qu'on lui adresse concernant les activités paroissiales, artistiques, sportives et sociales intéressant ses lecteurs, mais elle demande instamment un peu de coopération de la part du public. Qu'on n'attende donc pas à la dernière heure pour nous envoyer ces nouvelles! Chaque semaine, nous sommes obligés de remettre des chroniques ou des notes arrivées trop tard. Souvent elles doivent être mises complètement de côté, leur publication n'ayant plus sa raison d'être.

Nous tenons aussi à connaître le nom et l'adresse de nos informateurs. Inutile de nous adresser des communications anonymes: nous n'en tenons pas compte.

MANITOBA

SAINT-ADOLPHE

Mariage

Le jeudi 27 octobre, M. Joseph-L. Gagnon, de Salem, Mass., unissait sa destinée à celle de Mlle Joséphine Leclaire, fille de M. et Mme Lévi Leclaire, de cette paroisse.

Le mariage fut béni par M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Letellier, oncle du marié.

L'église et le maître-autel étaient décorés de leurs plus belles parures, et l'autel de la Sainte Vierge, uniquement de lis. Au choeur on remarquait M. le curé Laurin et M. l'abbé Fortier, curé de Val Marie, Sask.

Les époux firent leur entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale, exécutée à l'orgue par Mlle Jeanne Leclaire, soeur de la mariée. De jolis cantiques furent très bien rendus par quelques jeunes filles de la praoisse.

Le dîner, pris chez les parents de la mariée, réunissait une nombreuse assistance de parents et d'amis des deux familles. MM. les abbés J.-P. Gagnon, A.-H. Laurin, Fortier et le R. P. Laplante, C.SS.R., rehaussaient de leur présence le mariage et la réception en l'honneur des nouveaux mariés. Etaient aussi présents: M. et Mme G. Taburet, de St-Boniface; M. R. Raynaud et ses deux fils, de Prairie Grove; Mlle Raynaud; M. et Mme N. Fournier, M. Pelletier, de Saint-Boniface; Mme Vve J.-B. Courcelles; M. Aimé Courcelles, de Sainte-Agathe; M. et Mme Ed. Brodeur, M. et Mme H. Bolduc, M. et Mme Louis Leclaire, M. et Mme O. Leclaire, M. et Mme E. Landry et plusieurs autres.

Les nouveaux mariés reçurent de riches et nombreux cadeaux.

Dans l'après-midi, l'heureux couple partit pour un voyage. A son retour il résidera à Letellier.

Aux jeunes époux nous réitérons nos voeux pour une longue vie de bonheur.

INWOOD

Le 19 octobre dernier, nous avons eu une partie de cartes. Malgré la mauvaise température, l'assistance fut nombreuse. Les heureux gagnants des prix furent:

Prix des dames: 1er prix, Mme Kitzess; 2ème, Mme Gisti; 3ème, Mlle Flore Dugas; consolation, Mme Alfred Dugas.

Prix des hommes: 1er prix, Raymond Carman; 2ème, Alf. Gisti; 3ème, Bert Irwin; consolation, Albert Compayré.

Prix des enfants: Mlle Léa Laporte et Raymond Burley.

Rafle de $50 en espèces

Après la partie de cartes, un goûter délicieux fut servi par les organisatrices. Pour clôturer la soirée, a eu lieu la rafle de $50 en espèces, au profit de l'église. Les heureux gagnants furent: No 2454, M. Edmond Verscheure, $25; No 717, Mlle Dorothy Burley, $15; No 966, Donat Senneville, $10. Tous trois d'Inwood.

M. le Curé tient à remercier ici bien cordialement toutes les personnes qui ont fait acte de générosité et de sacrifice, de temps et d'argent, à cette occasion, pour aider une église pauvre, car il est difficile de supporter une église avec une population de 12 familles, dont quelques-unes sont plutôt pauvres.

Merci donc à tous ceux qui jusqu'à présent ont aidé à soutenir l'église Sainte-Cécile d'Inwood, et merci à l'avance à toutes les personnes charitables qui auront la bonté et la générosité d'offrir quelque chose pour la même église. Tous ont, et auront au Saint Sacrifice de la messe, offert une fois par semaine aux intentions des bienfaiteurs vivants et défunts de l'église Sainte-Cécile d'Inwood, et Dieu les bénira et les récompensera au centuple. Merci.

LORETTE

Une deuxième leçon de couture nous fut donnée, le jeudi 3 novembre, par Mme Evelyn Ames, de l'"Extension Service". La leçon, toujours intéressante, fut bien appréciée.

Nous avons en tout six groupes comprenant 65 élèves, ayant pour présidente Mme Georgiana Marcoux et secrétaire Mlle Yvonne Roy.

Les dames à la tête de chaque différent groupe étaient présentes: Mmes Avila Bissonnette, Joseph McDougald, Georgiana Marcoux, Arthur Turcotte, Alexandre Gauthier, Alfred Lagimodière, Antonin Jeanson, Arthur Savoie, Henri Therrien, Georges Marcoux; Mlles Maria Jeanson et Laetitia Desmarais.

SAINTE-AGATHE

Réunion de l'Avant-Garde

Le dimanche 6 novembre, les avant-gardistes s'assemblaient à la sacristie. L'assistance fut très nombreuse, malgré le mauvais état des chemins.

Les camarades Raymond, Noël et Hilaire ont raconté la vie de trois grands hommes: saint Stanislas de Kostka, Mgr Provencher et le Frère Pacifique du Plessis. Petit Claude, donnant "l'idéal de l'avant-gardiste", nous a tracé tous nos devoirs, tout en nous montrant comment être apôtres. "Il ne sert à rien de courir, il faut partir à point", nous disait Alphée dans son travail.

Les camarades Gérard et Edmond nous ont bien amusés par leurs déclamations. Et que dire de l'exercice pratique de bon langage? Ce fut très animé.

Notre bon aumônier, par sa parole toujours si convaincante, stimula notre bonne volonté dans l'imitation des vertus de notre patron, saint Stanislas de Kostka. Il nous montra en ce jeune saint l'idéal avant-gardiste. Puis il nous parla de Mgr Provencher, le premier évêque de l'Ouest canadien, et termina en disant: "Que votre mot d'ordre soit: parlons français, gare à l'anglicisme!"

"RAYMOND."

• • •

Partie de cartes, samedi soir, à 8 h., au profit de l'Association Sportive. Les prix offerts sont simplement magnifiques. Musiciens préparés, goûter excellent. Venez tous.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au profit de l'église

Dimanche prochain, 20 novembre, un souper à la dinde, au prix modéré de 35 sous, sera servi dans la salle paroissiale par les Dames de Sainte-Anne. Outre la bonne musique que vous y goûterez, les convives auront aussi l'avantage de concourir gratuitement pour un magnifique prix d'entrée.

Nous invitons d'une manière toute spéciale les amis des alentours à venir souper et se récréer avec nous. Soyez tous rendus pour 6 h. du soir.

Baptêmes

Le 9 octobre — Henri-Paul Roy, fils d'Achille Roy et d'Emma Dupré. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Ayotte.

Le 16 octobre — Henri-Réal Ayotte, fils de Wilfrid Ayotte et d'Antoinette Péloquin. Parrain et marraine: M et Mme Henri Tessier.

Le 22 octobre — Emma-Jeannine, fille de Napoléon Fillion et d'Anna Bérard. Parrain et marraine: Albert et Emma Bérard.

Le 30 octobre — Roger-Rénald, fils d'Alfred Gariépy et d'Agathe Clément. Parrain et marraine: Mathias Clément et Marie-Marthe Bourassa.

Le 31 octobre — Edmond-Hector-Roland, fils d'Albert Dupuis et de Louise Lauzé. Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Dupuis.

Notes du mois d'octobre au Couvent

Grade XII — Excellence, Annette Larivière, 83. Bonne conduite, Annette Larivière, 96; Rose Payette, 96. Français, A. Larivière, 96.

Grade XI — Excellence, Christina McDonald, 86. Bonne conduite, Gilberte Beaudette, 93. Français, André Marion, 81.

Grade X — Excellence, Ada Irvine, 91. Bonne conduite, Ada Irvine, 94. Français, Germaine Pelletier, 91.

Grade IX — Excellence, Frances Onbaiser, 76. Bonne conduite, Adeline Fillion, 96.

Grade VIII — Excellence, Flore Saint-Godard, 90. Bonne conduite, Jeanne Fortier, 92. Français, Flore Saint-Godard, 98.

Grade VII — Excellence, Jessie McDonald, 90. Bonne conduite, Jessie McDonald, 98. Français, Thérèse Valcourt, 85.

Grade VI — Anne-Marie Comeault, 89. Bonne conduite, Yvonne Lavallée, 96. Français, Jeannette Gosselin, 89.

Grade V — Excellence, Berthe Lavallée, 90. Bonne conduite, Simonne Plamondon, 87. Français, Juliette Grégoire, 91.

Grade IV — Excellence, Juliette Valcourt, 88. Bonne conduite, Denise Valcourt, 90. Français, Juliette Valcourt, 84.

Grade III — Excellence, Irène Jobin, 96. Bonne conduite, Lilianne Grégoire, 98. Français, Georgette Comeault, 86.

Grade II — Excellence, Roma Lafrenière, 89. Bonne conduite, Claire Valcourt, 99. Français, Claire Valcourt, 95.

Grade I — Excellence, Cécile Lafrenière, 90. Bonne conduite, Adée Fortier, 92. Français, Cécile Fredette, 90.

Etude du piano — Exécution, Annette Rivet, 90; Florence Brodeur, 90. Théorie, Yvonne Roy, 947. Chant: Rose Payette, 92; Lucille Rajotte, 94.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données le 28 octobre

Classe supérieure: Antonio Vermette et Marie Pennarun (ex aequo); Adrienne Robic, Noël Delveaux et Georgette Arcand (ex aequo).

Grade VIII: Priscilla Montsion, Victor Lagassé.

Grade VII: Jean Molgat.

Grade VI: Laurent Garand, Irène Lahaie, Cécile Valcourt.

Grade V: Geneviève Gamache, Léontine Montsion, Albertine Delorme.

Grade IV: André Molgat et Irène Montsion (ex aequo); Rose Lagassé, Henriette Neault.

Grade III: Louise Pinette, Rose Ingelbeen, Lucien Lahaie, M.-Aurore Neault.

FORT GARRY

Malgré les temps, notre paroisse semble vouloir aller de l'avant. Nos parties de cartes et concerts marchent rondement. Les Enfants de Marie s'occupent de la partie de cartes le 1er dimanche du mois et les Dames de Sainte-Anne le 3me dimanche. En outre, les Enfants de Marie préparent un grand concert pour le 11 décembre prochain. L'on nous promet une soirée très intéressante.

Autre grand événement: notre bazar annuel a lieu cette semaine, mercredi et jeudi, 16 et 17 novembre. Nos deux candidates, Mlles Eliza Laurence et Germaine Deneweth, n'ont rien épargné pour en assurer le succès. Ces deux demoiselles, depuis deux mois, se sont dévouées d'une manière vraiment remarquable et nous espérons que le succès du bazar, s'il n'en tient qu'à leur dévouement, est presque assuré. Mercredi soir, l'ouverture sera sous forme d'une grande partie de cartes, organisée par les Dames de Sainte-Anne. Jeudi soir auront lieu le tirage des différents objets et le couronnement de la reine du bazar de 1932.

Vous êtes tous cordialement invités. Votre présence sera très appréciée. Donc, mercredi et jeudi, à Fort Garry.

LAURIER

Tableau d'honneur pour octobre

Anglais

Grade XI: Victorine Gamache, Gertrude Elliot.

Grade X: Alvine Fradette, Dorothy Channon.

Grade IX: Adeline Hébert, Albertine Doucette.

Grade VIII: M.-Lse Dauphinais, Yvette Duruisseau.

Grade VII: Yvonne Lapointe, Pauline Laurier.

Grade VI: Ernest Hébert, Andréa Assailly.

Grade V: Solange Van Humbeck, Angela Berthelette.

Grade IV: Florence Ritchot, Olga Van Humbeck.

Grade III: Léa Bouillé, Germaine Desroches.

Grade II: Agnès Deremiens, Thérèse Ritchot.

Grade I: Gustave Ritchot, Charlie Boerchers.

Commençants: Constance Therrien, Yvonne Therrien.

Français

Grade XI: Simone Aubin, Albina Bonin.

Grade X: Alvine Fradette, Gertrude Harrison.

Grade IX: Albertine Doucette, Adelaïde Lavoie.

Grade VIII: M.-Lse Dauphinais, Rose-Anna Assailly.

Grade VIII: Yvonne Lapointe, Pauline Laurier.

Grade VI: Rose Gamache, Mathilde Miron.

Grade V: Angela Berthelette, Germaine Bilodeau.

Grade IV: Florence Ritchot, Olga Van Humbeck.

Grade III: Léa Bouillé, Cécile Gamache.

Grade II: Agnès Deremiens, Rita Deremiens.

Grade I: Robert Lapointe, Gustave Ritchot.

Commençants: Yvonne Therrien, Constance Therrien.

Bachelier ès lettres

M. ALBERT GALLIOT,

fils du Dr Albert Galliot, de Notre-Dame-de-Lourdes, vient de passer avec succès les examens de bachelier ès lettres, devant le jury de la Sorbonne (Faculté de Paris). Le président a cru devoir féliciter le jeune homme comme Canadien français.

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Au Couvent

Le 4 courant, le Rév. Père Curé, accompagné du R. P. Paré, M. le Maire et MM. les Commissaires, ainsi que les parents des élèves du Couvent étaient conviés à une "heure récréative et littéraire" à l'occasion de l'"Education Week". Le programme fut exécuté comme suit:

Ouverture, duo, "Au clair de la lune" (L. Lambert): Mlles A. Bernier et A. Girard.

"O Canada".

Adresse du président, U. Bohémier.

Chant de bienvenue: élèves des grades IV et V.

Débat: Prouver que l'Alcoolisme fait plus de ravages que la Guerre. — Affirmative: Arcel Lacerte et E.-Anne Girard. Négative: A. Stewart et Angéline Magnan. Juges: R. P. R. Mercier, C.SS.R., Mlle Kuneman, M. W. Paul.

Duo, "A la claire fontaine" (Paul Ferrier): Mlles Estelle et Eveline Gauthier.

"Talk on Birds": E. Blanchette, grade VIII.

Lecture de compositions françaises: M. Dupont, grade XI; L. Pelletier, grade XI; A. Laurin, grade IX.

Chant, "Lettre de René Goupil": grades III et IV.

Saynète, "L'alarme d'une mère": cours préparatoire.

Déclamation et chant: grades VI, VII et VIII.

Premier essai de violon (Haste Thee Winter): J. Glover, A. Lacerte, P. Olchowski.

Chant, "Our St. Anne High School", composé par les élèves du grade XI. Quatuor.

Chant dramatisé, "Marlborough s'en va-t-en guerre", par les élèves des grades I et II.

"God Save the King".

Le côté affirmatif du débat a gagné — deux contre un. Le débit d'Anthony Stewart était mieux rendu que celui de son adversaire, lequel avait des preuves plus convaincantes.

En somme, le tout a été un succès. Tous se sont retirés avec l'espérance de revenir encore pour de semblables réunions qui instruisent en délassant et qui resserrent les liens qui doivent exister entre le foyer et l'école.

UN AMI DE L'EDUCATION.

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Deux portées par an

Une truie qui élève une portée par an exige une tonne de grain pour son entretien et celui de sa portée pendant une période de douze mois, tandis qu'une truie qui élève deux portées pendant la même longueur de temps consomme en moyenne 2,300 livres de grain. Ces chiffres, qui ont été compilés à la station expérimentale de Lacombe, Alberta, comprennent la nourriture pour les jeunes porcs jusqu'au moment du sevrage, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de huit semaines. Si le nombre moyen de sujets dans la portée est de sept, on voit que lorsqu'une truie élève une portée par an, il faut 286 livres de moulée pour produire un porc sevré. Lorsque deux portées sont mises bas tous les ans, la quantité de moulée exigée n'est plus que de 164 livres au sevrage. En d'autres termes, si la moulée donnée vaut un sou la livre, le coût de l'alimentation d'un porc, au sevrage, est de $2.86 pour une portée, et de $1.64 pour deux portées. Nous ne tenons pas compte dans ce calcul des frais de saillie, de la valeur du temps passé à soigner les porcs, de l'intérêt sur le capital, ni de la dépréciation.

Pour élever deux portées par an, il est nécessaire d'arranger les dates de mise-bas au printemps et à l'automne, de telle façon que les porcs n'aient pas à subir de grands froids lorsqu'ils sont encore très jeunes. Les porcs d'automne ne devraient pas venir au monde après le 15 septembre. Ceux qui naissent plus tard n'ont pas le temps de se développer suffisamment avant que les froids ne s'établissent. Pour obtenir deux portées par an, il faut faire saillir les truies pendant les mois de novembre et de mai, afin que les portées viennent au monde fin de février ou mars, et août ou septembre, car la période de gestation des truies est d'environ quatre mois, ou 112 jours. L'éleveur qui garde un registre des saillies pourra déterminer exactement la date à laquelle il peut attendre les porcs et faire ses préparatifs en conséquence.

Une truie qui donne deux portées par an travaille nécessairement plus que celle qui n'en élève qu'une; elle demande à être spécialement bien nourrie après le sevrage, pour pouvoir reprendre du poids et des forces avant d'être saillie à nouveau. La truie qui engraisse au moment où elle est saillie a plus de chance d'être fécondée au premier service et de produire une portée nombreuse et vigoureuse.

Il y a des truies qui donnent deux portées par an toute leur vie, mais il y en a d'autres qui ne peuvent en produire plus d'une. A Lacombe, nous essayons de nous en tenir le mieux possible au système qui consiste à élever trois portées par truie, tous les deux ans. C'est là un bon moyen, qui répond peut-être aux exigences de la plupart des cultivateurs et qui donne, en fin de compte, les plus gros bénéfices nets.

H.-E. WILSON,
Station expérimentale fédérale,
Lacombe, Alberta.

Leçon de politesse

— Jean, quand vous marchez sur le pied d'un monsieur, que lui dites-vous,

— Pardon, monsieur.

— Le monsieur, touché de votre politesse, vous donne dix sous. Qu'est-ce que vous faites?

— Je lui marche sur l'autre pied.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$3.7657
Franc français	0.0443
Belga belge	0.1567
Franc suisse	0.2175
Lire italienne	0.0579
Couronne suédoise	0.1997
Couronne norvégienne	0.1915
Couronne danoise	0.1567
Mark allemand	0.2687
Couronne hollandaise	0.4538

LE MARCHE

15 NOVEMBRE 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.50—$4.00
Moyens	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.50—$2.25

Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$3.25—$3.75
Moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.00
Moyennes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.50—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$2.00—$2.25
Moyennes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	$ .75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.60
Ordinaires	$1.15—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.75
Ordinaires	$1.00—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.25
Ordinaires	$ .75—$1.25
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$4.00
Porcs—	
Bacon	$3.15
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$2.65
Très pesants	$2.50—$2.50
Légers et maigres	$2.50—$2.90
Truies No 1	$2.50—$2.50
Truies No 2	$2.50—$2.50
Inférieurs	$1.50—$1.50
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$3.50—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.50
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$1.50
Bons, poids moyen	$1.75—$2.00
Ordinaires	$ .50—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .18½—$ .19
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30
Premiers	$ .27
Seconds	$ .20
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$ .80
Au détail	$1.15
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$1.95
2 sacs de 49 livres	$2.02½
4 sacs de 24 livres	$2.17½
Alimentation—	
Son. La tonne	$13.00
Moulée. La tonne	$14.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.35
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons du Winnipeg	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 14 novembre 1932

GRAINS	Mardi 8 nov.	Merc. 9 nov.	Jeudi 10 nov.	Vend. 11 nov.	Samedi 12 nov.	Lundi 14 nov.
Blé No 1 Nord	.47¼	.46¾	.46⅞	Congé	.48	.47⅜
2 Nord	.46	.45½	.45⅞	"	.46⅛	.46⅜
3 Nord	.44¾	.44	.44⅛	"	.45⅜	.44⅛
Avoine 2 CW	.23⅝	.23⅛	.24¾	"	.25½	.25⅝
3 CW	.21⅝	.21⅞	.23	"	.23¼	.23⅞
Orge 3 CW	.30⅞	.29¾	.30¾	"	.32¼	.32¼
4 CW	.28⅞	.27¾	.28¾	"	.30⅜	.30¼
Lin 1 NW	.73½	.70	.70¾	"	.72¼	.72¼
2 CW	.69½	.66	.66¾	"	.68¼	.68¼
Seigle 2 CW	.31⅛	.29⅜	.30¼	"	.31⅛	.31⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.47¼	.46¾	.46⅞	Congé	.48	.47⅜
Avoine 2 CW	.23⅝	.23⅛	.24¾	"	.25½	.25⅝
Orge 3 CW	.30⅞	.29¾	.30¾	"	.21¼	.32¼
Lin 1 NW	.73½	.70	.70¾	"	.72¼	.72¼
Seigle 2 CW	.31⅛	.29⅜	.30¼	"	.31⅛	.31⅛
Options						
Blé Décembre	.47	.46¼	.46¼	Congé	.47⅞	.46⅞
Mai	.51	.50¼	.50⅜	"	.51⅛	.51
Juillet	.52¼	.51⅛	.51⅛	"	.52¼	.52⅜
Avoine Décembre	.22⅜	.21⅞	.22⅜	"	.23	.23½
Mai	.24½	.23⅞	.24⅜	"	.24⅜	.24⅝
Juillet						.25¾
Orge Décembre	.31⅜	.30⅜	.30⅞	"	.32⅜	.32¼
Mai	.33⅛	.32⅜	.32¼	"	.33⅞	.34⅛
Juillet			.33¾	"	.34½	.34¾
Avoine Décembre	.22⅜	.21⅞	.22⅜	"	.23	.23½
Mai	.24½	.23⅞	.24⅜	"	.24⅜	.24⅝
Juillet				"		.25¾
Orge Décembre	.31⅜	.30⅜	.30⅞	"	.32⅜	.32¼
Mai	.33⅛	.32⅜	.32¼	"	.33⅞	.34⅛
Juillet			.33¾	"	.34½	.34¾
Lin Décembre	.73⅜	.70⅜	.70	"	.72⅛	.72¼
Mai	.79	.75½	.75¼	"	.77⅛	.77¼
Juillet	.78½	.77⅜	à77⅝	"	.78⅜	.79
Seigle Décembre	.31½	.29⅜	.30⅞	"	.31⅞	.31¾
Mai	.35	.33⅛	.34⅛	"	.35⅛	.35
Juillet	.36⅛	.34⅜	.35½	"	.36⅜	.36

Feuilleton de la "Liberté" — No 6

Chez les Sauvages de la Colombie Britannique

Souvenirs d'un Missionnaire

Par le Père A.-G. MORICE, O.M.I.
(Suite)

Les quartiers généraux de la compagnie de la Baie d'Hudson dans le pays se trouvent près du débouché et portent le nom de fort Saint-James. Trois quarts de mille en amont, par 54° 27', est située la mission de N.-D. d'Espérance, à laquelle confinait alors le village indien qu'on pouvait considérer comme le centre du district. Il se composait de 165 âmes, tandis qu'une centaine ou plus d'Indiens étaient répartis sur la rive septentrionale du lac, où ils formaient deux autres villages, plus un rassemblement sans chef.

Quant au lac Babine, on estime qu'il n'a pas moins de cent cinq milles de long. Ses deux villages réguliers renfermaient quelque trois cents habitants.

La contrée est arrosée d'un bon nombre de rivières, parmi lesquelles il convient de citer la Nétchakhoh, la Stuart, qui décharge dans elle les eaux de la rivière du même nom, et la rivière la Paix qui, après avoir traversé les montagnes Rocheuses et arrosé d'immenses espaces à l'est, s'en va, sous le nom de Mackenzie, se jeter dans l'océan Glacial.

La plupart de ces lacs et rivières nourrissent d'excellents poissons, et se couvrent, au printemps, de myriades d'oiseaux aquatiques.

Quelque touriste anglais a baptisé la Colombie Britannique un "Océan de Montagnes". Cette dénomination, qui convient assez bien à la province en général, s'applique avec encore plus d'à propos au district du lac Stuart. Les montagnes y sont si nombreuses qu'il serait inutile d'en tenter la nomenclature.

Tout à côté de la Mission, se dresse une montagne conique qui a 4,800 pieds d'altitude, soit 2,600 pieds au-dessus du niveau du lac qui en baigne la base. La hauteur des autres montagnes varie entre 5 et 9,000 pieds.

L'élévation de la contrée et la présence de tant d'élévations dont beaucoup sont couronnées de neige perpétuelle contribuent, avec la latitude, à en rendre le climat assez rigoureux. Mais il est sec, donc salubre.

Trois tribus bien distinctes se partagent cet immense territoire. Ce sont les Porteurs, les Babines et les Sékanais, auxquels nous pourrions ajouter les Nahanés de l'extrême nord. La population totale était, à mon arrivée, d'environ 1,800 âmes qui reconnaissent la juridiction du prêtre catholique. Un bon nombre de villages tsimsianes, partant hétérogènes, sont dans l'extrême ouest ou bien protestants, ou bien païens.

* * *

Les Porteurs sont de taille plutôt élancée, en quoi ils diffèrent des tribus avoisinantes. Plus doux et plus religieux que les Tchilcotines, ils sont aussi moins braves.

De fait, on pourrait presque dire que, bien qu'ils ne soient pas à l'abri de spasmes de colère pendant lesquels ils se porteront aux plus grands excès, la lâcheté est un de leurs traits caractéristiques. Bien qu'ils constituent la plus fière et la plus progressive des tribus dénées de l'ouest, il ne se passe guère d'été sans que quelque parti n'accoure au village, éperdu et tremblant, et pourquoi? Ils ont vu, disent-ils, ou simplement entendu, des "hommes des bois" évidemment animés d'intentions hostiles, et ils s'estiment fortunés d'avoir pu échapper sains et saufs.

Là-dessus grande frayeur dans les loges, tumulte indescriptible dans le camp. Vous avez beau faire pour les rassurer, essayant du ridicule quand les bonnes paroles ne suffisent pas, vous en êtes pour vos peines: la peur est plus forte que vos remontrances. Chacun est charitablement averti de ne pas s'aventurer seul dans la forêt et, après le coucher du soleil, toutes les portes sont religieusement fermées.

La peur est aveugle, et, en certains cas, elle prive, pour ainsi dire, de la raison.

J'étais occupé un soir à quelque travail de cabinet au chef-lieu de mon district, et la nuit était déjà avancée quand deux femmes entrèrent éperdues, et m'assurèrent qu'un nommé *Hol*, Babine qui venait de perdre un neveu auquel il tenait beaucoup, errait un peu en arrière du village, et voulait venger sur elles la mort de l'enfant.

— Impossible, leur dis-je; Hol est en ce moment à cent soixante milles d'ici.

— Il est près du village, firent-elles en chœur; il est là, nous l'avons entendu... une telle l'a vu, et il a manqué d'enfoncer la porte d'une autre.

Allez donc raisonner avec la peur! Pour me débarrasser des deux femmes qui n'osaient rentrer chez elles (leurs maris étaient absents), je sortis et leur demandai où le prétendu assassin avait été vu ou entendu.

— Là-haut, à une faible distance, me dirent-elles.

— Venez avec moi, et convainquez-vous que vous vous êtes trompées, leur dis-je.

Un petit groupe s'était formé autour de nous. Nous cherchâmes partout sans rien trouver.

— Maintenant j'espère que vous ne viendrez plus me déranger avec vos contes, fis-je.

— Mais il est là!... Il est certainement là, assurèrent les assistants.

Puis l'une d'elles, nous tournant le dos, se mit à haranguer de toutes ses forces le visiteur imaginaire, qui se trouvait alors à plus de cinquante lieues de là.

— Nous faisons pitié, clamait-elle; pourquoi veux-tu nous faire du mal? Nous ne t'avons jamais rien fait. Ne te cache pas; viens plutôt ici. Dis-nous ce que tu désires et nous te le donnerons, disait-elle d'un ton suppliant.

Dégoûté, je revins à la maison, et les laissai faire des discours à l'air.

— Des femmes, dira-t-on. Oui, des femmes; mais leurs maris en auraient fait autant.

* * *

La nourriture ordinaire de ces sauvages consiste, on le sait, dans le saumon sec — je parle d'il y a près de cinquante ans — et de tout autre poisson pris aux rets, et dans la viande de castor, d'ours, de caribou ou d'orignal, ainsi que d'autres animaux de moindre importance économique.

A ce menu il faut ajouter les fruits sauvages, surtout ceux de l'amélanchier (le *saskatoon* des Cris), dont ils recueillent annuellement d'immenses quantités qu'ils font bouillir dans des chaudrons en écorce de sapin, au moyen de pierres chauffées jetées dessus. Le marc en est alors disposé en minces couches sur des claies couvertes de feuilles de berce, puis exposé au soleil. En arrosant fréquemment ce marc du jus qu'on en a extrait, on obtient de larges gâteaux qui se conservent assez longtemps.

D'autres articles de diète des Porteurs sont certaines racines, bulbes ou feuilles qu'il serait trop long d'énumérer.

Mais, naturellement, rien ne peut remplacer pour eux les fruits de la chasse. A-t-il abattu quelque animal dans le bois, l'Indien le laisse là, et s'en retourne, marquant de branches cassées ou recourbées la voie qu'il suit, puis dit à sa femme:

— Dans tel endroit de la forêt, je t'ai tué un caribou (ou tout autre gros animal). Va le chercher.

En agir autrement serait provoquer les critiques et commentaires moqueurs de ses semblables.

Au point de vue social, ces aborigènes sont divisés en clans avec autant de totems, ou génies protecteurs, qui créent parmi eux une très stricte parenté — à tel point qu'il est inouï que deux membres du même clan se soient jamais mariés ensemble. Et cette organisation est aussi en vigueur parmi leurs voisins du nord, les Babines.

Ces derniers sont ainsi appelés par suite d'une coutume qu'ils partageaient avec les Indiens de la Côte. Lorsqu'une jeune fille arrivait à l'état de maturité, non seulement elle était séquestrée du reste de la population, mais on lui perçait la lèvre inférieure, où l'on introduisait d'abord une espèce de cheville, puis une petite rondelle qu'on agrandissait graduellement, jusqu'à ce qu'elle eût atteint les dimensions d'une pièce de cinquante sous.

Cette rondelle, appelée labret, finissait par se tenir entre les dents inférieures et le bord de la lèvre y correspondant, qu'elle écartait de toute la largeur du labret, donnant à la femme ainsi défigurée une apparence qui rappela aux premiers Canadiens les *babines* de certains animaux sauvages: d'où le nom sous lequel ils les firent connaître.

Il est superflu d'ajouter que cette femme, babine ou porteur, n'était pas l'égale de l'homme. C'était plutôt originairement la bête de somme du ménage et le factotum de la famille. A elle de porter à dos, non seulement son bébé, mais tous les effets du couple en voyage, pendant que son mari s'en allait gaiement, armé seulement de son fusil. Et lorsque, arrivé au lieu du campement dans le bois, celui-ci se reposait de n'avoir rien fait, c'était encore à sa chère moitié qu'appartenait le privilège de préparer la place, de dresser la tente, faire la cuisine, soigner sa progéniture, etc.

Les indigènes ont un amour profond, un véritable culte, pour leurs enfants. Aussi l'infanticide a-t-il toujours été rare parmi les deux tribus dont nous nous occupons. Une seule exception était pourtant commune. Lorsque deux jumeaux naissaient, une coutume barbare voulait que l'un d'eux fût sacrifié. Deux enfants à la fois, ce n'était rien moins que monstrueux, pensait-on.

Quant à la manière de porter le bébé, une différence notable se faisait remarquer chez ces deux tribus. Les Tchilcotines les portaient horizontalement dans une espèce de panier derrière le dos, tandis que les mères porteurs les tenaient à la même place, mais dans une position verticale. Rien de plus drôle que de voir ces petits êtres, serrés dans leur maillot comme de petites momies, promenés partout où va la mère, et regardant toujours dans une direction opposée à celle qu'elle suit elle-même.

* * *

La liste des superstitions qui durent être déracinées chez nos Indiens serait certainement bien longue si elle était complète. Et il me faut ajouter que certaines d'entre elles eurent la vie longue. Les races blanches qui se croient plus éclairées en sont-elles exemptes même aujourd'hui? Le lecteur n'aurait-il jamais entendu parler du fer à cheval des Anglais et de leur peur du vendredi?...

Je revenais, en automne, d'un long voyage entrepris dans le but de baptiser un mourant, quand nous rencontrâmes, sur la rivière Stuart, le vieux *Toûtha*, Pierrot de son nom de baptême. Comme je lui demandais des nouvelles de sa chasse:

— Oh! ne m'en parle pas, me dit-il, il y a des castors en abondance. J'en ai même pris un de suite après mon arrivée ici; mais un chien a eu le front d'y toucher. Tu penses bien qu'après cela il m'a été impossible d'en prendre d'autres.

— Bah! lui dis-je, tends tes pièges comme si rien n'était arrivé et tu verras.

— Inutile, répondit-il d'un ton désolé; inutile. Tu ne connais point les habitudes des castors. Il suffit qu'un chien touche à l'un d'eux pour que tous ses pareils se fâchent contre le propriétaire du chien, et se tiennent toujours à distance de ses pièges.

J'eus beau rire et raisonner; mon Pierrot soutint que, bien que je ne fusse pas menteur, étant prêtre, je ne connaissais point l'humeur de ces rongeurs, et par conséquent mes représentations n'avaient aucune valeur.

Il était si sincère dans ses convictions qu'il abandonna aussitôt ses pièges et sa chasse au castor, alléguant que celui-ci était fâché contre lui.

D'autres superstitions se rapportent à la chasse. Ainsi, pour ne citer qu'une des plus importantes, un chasseur devait autrefois, avant d'aller tendre ses pièges ou ses collets, se séparer *a thoro* de sa femme pendant un certain espace de temps — bel hommage rendu à la vertu de continence par l'une des races les plus primitives du monde.

Il couchait alors près du foyer, ayant soin de se presser sur le cou une petite pièce de bois qui, naturellement, ne pouvait manquer, croyait-il, de faire tomber le levier de ses pièges sur le cou de l'animal convoité.

Si cet animal était l'ours, il existait, paraît-il, un moyen presque infaillible de le charmer. Le trappeur mâchait la racine d'une espèce de berce dont ce fauve est très friand, puis en lançait la pâte en l'air en s'écriant:

— *Nyoûskouh!* puissé-je te prendre au piège!

Mais les plus importantes des pratiques superstitieuses communes aux Porteurs et aux Babines étaient celles qui avaient trait aux femmes. Je crois en avoir déjà dit un mot. A la mention de leur séquestration de toute société lorsqu'elles étaient atteintes de la maladie qui leur est propre, j'ajouterai simplement ceci..

La jeune fille en cet état allait et venait revêtue d'une sorte de coiffure servant à la fois de voile, de chapeau et de manteau. C'était une peau tannée formant par devant une longue frange, qui voilait la face et la poitrine. Sur la tête cette coiffure devenait un bonnet garni par derrière d'une large bande, ou mantelet, qui tombait jusqu'aux talons.

Pendant sa réclusion, la jeune personne devait charger d'anneaux de nerfs ses mains aux doigts et aux poignets, ses jambes au-dessus de la cheville et au-dessous du genou. Ces anneaux la protégeaient des influences pernicieuses dont on la croyait possédée. A la ceinture, elle portait deux instruments en os appelés *t'sen-'kouz* et *tsi-lt'sel* respectivement.

Le premier était un os de cygne creusé dans sa longueur en forme de chalumeau, au moyen duquel elle buvait. Boire au vase d'écorce de bouleau comme les autres membres de la famille lui aurait, disait-on, donné des maux de gorge, en même temps qu'il aurait rendu ce vase impropre à l'usage des autres.

Le second, en forme de fourchette à deux branches, lui servait à se gratter la tête, le contact immédiat de ses doigts avec son chef étant réputé non moins contraire à sa santé.

Ces coutumes, et bien d'autres y afférentes que j'omets, était si profondément enracinées chez nos Indiens qu'une persévérance opiniâtre de la part du missionnaire put seule en venir à bout.

Maintes fois fus-je moi-même obligé d'arracher leur *t'senkouz* à des jeunes filles babines, et dus-je les contraindre à quitter la cahute de branchages, ou d'écorce de sapin, où elles s'étaient réfugiées, pour les faire réintégrer le toit paternel. Chez le sauvage, il serait souvent oiseux de se contenter de paroles.

* * *

Si l'on excepte une danse autrefois en usage à l'occasion d'une éclipse, alors qu'elles croyaient l'astre atteint de maladie, aucune des tribus dénées de l'ouest n'observait de culte ou de cérémonie religieuse. Elles n'en croyaient pas moins à l'existence, non seulement d'une foule d'esprits, ou génies protecteurs ou nuisibles, mais à une Divinité de caractère assez mal défini.

Cet Etre Suprême se confondait quelque peu avec les forces de la nature, avec les puissances sidérales. C'était la cause efficiente de la pluie et du beau temps, de la neige et autres phénomènes célestes.

— *Youtterê nyouzilht'sai,* Youtterê, t'entend, disaient-ils à leurs enfants pour les rappeler au devoir.

Ce Youtterê (ce qui est en haut) était leur divinité.

Toutefois on ne lui rendait aucun culte. On la craignait plutôt, ou on avait pour elle une révérence implicite. On faisait bien plus attention aux esprits qui lui étaient subordonnés, parmi lesquels beaucoup pouvaient nuire. On essayait d'apaiser ceux-ci par les incantations du jongleur-médecin qui, possédé lui-même d'un esprit supérieur, avait, croyait-on, pouvoir sur les autres, qui n'étaient souvent que la cause des maladies, contretemps dans la vie, etc.

D'où cette magie plus ou moins réelle, qui n'était en réalité que le culte caché des mauvais esprits, et dont le ministre était essentiellement l'antithèse du pouvoir sacerdotal. D'où la lutte qu'il y eut de tout temps entre le jongleur et le prêtre.

Quant aux idées psychologiques de nos Indiens, elles aussi étaient toutes particulières. Ils croyaient qu'une âme donnait la vie au corps; mais cette âme n'était guère pour eux que l'effet sans la cause: la chaleur naturelle (*nêzel*), qui comme telle mourait avec le corps.

Mais ils attribuaient en outre à chaque être humain un second "moi", une ombre (*nêtsên*) invisible dans la bonne santé, mais qu'on croyait rôder çà et là, sous une forme ou sous une autre, lorsque la maladie ou la mort devenaient imminentes.

Pour prévenir l'une et l'autre, tous les efforts tendaient à rattraper l'ombre errante. Pour cela, le soir venu, on suspendait les mocassins du malade après les avoir préalablement garnis de duvet. Le lendemain matin, si la chaleur avait pénétré les plumes, on chaussait le patient de ses mocassins, que l'on supposait contenir son ombre.

Lorsque le malade était sans connaissance, on assurait que son ombre s'en était allée dans la région des esprits. Ainsi en était-il après la mort; mais dans ce cas la *nêtsên* changeait de nom, et devenait *nêzoul*. C'était la forme impalpable de l'être vivant d'autrefois.

Qu'était-ce que la région où les esprits se réunissaient après la mort? Le mythe suivant pourra expliquer quelque peu les croyances des Porteurs à ce sujet.

* * *

"Il y a de cela bien longtemps, racontaient-ils, deux jeunes gens s'étaient perdus dans le bois et erraient à l'aventure, lorsqu'ils tombèrent sur un tronc d'arbre gisant par terre et entièrement creusé par l'âge. Curieux de voir où aboutissait son ouverture, ils se glissèrent à l'intérieur.

"Sur leurs genoux et sur leurs mains, ils s'avancèrent pendant quelque temps le long d'un conduit souterrain. C'était obscur, la marche était pénible.

"Ils arrivèrent enfin dans un lieu rempli de crapauds, de serpents et de lézards. Ils faillirent mourir de frayeur. Ils voulurent revenir en arrière; ce fut impossible. Alors, ranimant leur courage, ils se mirent à courir, à courir. Puis la route s'élargit et les ténèbres se dissipèrent.

"Ils se trouvèrent alors au sommet d'une colline dominant une rivière. Et, de l'autre côté de la rivière, s'élevait un village composé d'une multitude de loges en planches. Il y en avait de noires, il y en avait de rouges.

"C'est là que demeurent les ombres. Elles étaient alors à se divertir sur la pelouse. Jamais on ne pourra dire leur nombre; elles faisaient un tapage assourdissant, causé par l'intérêt qu'elles semblaient prendre à leur jeu.

"A la vue des ombres, un des jeunes gens s'enfuit vers un buisson et s'y cacha. Son cousin, remarquant sur l'autre rive des canots noirs et des canots rouges, se mit à hêler pour qu'on vînt le prendre. Mais si grand était le tumulte qu'on ne l'entendit point.

"Lassé, après beaucoup d'efforts inutiles, le jeune homme vint à bailler. Une ombre, entendant le mouvement de ses mâchoires, en avertit ses sœurs, puis vint le chercher.

"Le jeune homme voulut s'embarquer dans un de leurs noirs canots, mais son pied touchait à peine l'embarcation que celle-ci cédait sous le poids, comme si elle eût été élastique. Ce que voyant, les ombres s'approchèrent pour le flairer.

"— Il ne sent pas la fumée, se dirent-elles l'une à l'autre.

"Elles apprirent ainsi qu'il n'avait point été incinéré. Alors, saisissant fiévreusement le malheureux dans leurs bras décharnés, les ombres courroucées le lancèrent en l'air, le lancèrent encore, comme on ferait d'une balle, jusqu'à ce qu'il ne restât plus de son ancien "moi" que la peau seule.

"Puis elles le jetèrent dans la rivière, où un gros poisson le dévora.

"Son cousin, soigneusement caché jusque-là, reprit alors le chemin de la terre des vivants.

"Cette fois, il ne craignait plus ni serpents, ni crapauds, ni lézards; car son séjour au pays des mânes avait fait de lui un autre homme.

"Comme il retournait vers l'arbre creux, une voix terrible retentit tout à coup à ses oreilles.

"— Petit-fils, petit-fils, disait la voix.

"Et au bout du conduit souterrain le jeune homme rencontra un géant qui l'adopta pour petit-fils.

"Après une longue série d'aventures avec son nouveau grand-père, il finit par monter là-haut, et c'est lui qu'on voit maintenant, debout dans la lune, quand les nuits sont sereines."

Tels étaient Porteurs et Babines lorsque, le soir du 20 août 1885, je fis tout à coup mon apparition au milieu des premiers. Telles étaient encore leurs mœurs, coutumes et une partie de leurs croyances.

Deux prêtres s'étaient succédé au milieu d'eux après avoir, le premier surtout, le P. Jean-Marie Lejacq, travaillé de leur mieux pour déraciner les idées et observances de leurs ouailles les plus en opposition avec la lettre et l'esprit de l'Evangile. Je ne voudrais certes point déprécier indûment leurs mérites, qui n'étaient pas minces. Malheureusement leur ignorance de la langue du pays ne leur avait jamais permis même de soupçonner beaucoup de ce qui était à reprendre dans la vie des indigènes.

CHAPITRE VI

Lacs et Rivières

SOMMAIRE.—Encore à l'école — Manière de voyager — Dans la bourrasque — En traineau — Aux malades — Noël à Natléh — Courte cour

Mon tout premier soin en arrivant au lac Stuart fut donc de recommencer en faveur de mes nouvelles ouailles ce que j'avais fait pour mes anciennes. Difficile et riche comme est la langue tchilcotine, celle des Porteurs la surpasse de cent coudées sous ce double rapport.

De fait, dans un essai que je présentai un jour à une session de Vienne, en Autriche, du Congrès international des Américanistes, je montrai comment, pour un seul de nos mots français, je pouvais citer non moins de cent mille synonymes porteurs, et aucun des savants réunis des quatre points cardinaux ne put, devant mes explications, se montrer incrédule.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

COUTURIERE en robes et manteaux. Mme G. Prevost, 812, rue Spence. Téléphone 28 072.

A LOUER — Deux pièces dans maison complètement moderne, bien chauffée, à proximité du tramway et de la cathédrale. Pour plus de détails, s'adresser à 376, rue Desautels, Saint-Boniface.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes: Terre ¾ section, N.W. 5-7-9, S.W. 4-7-9, N.E. 3-7-9; culture, foin, bois; valant à peu près $22,000; vendra pour $7,000 comptant ou $10,000: $200 comptant et $750 par année; 5 lots (5-10 Bloc 2) au village: $400 comptant. Saint-Claude: garage, $300 comptant; 2 lots sans bâtisses, $200 comptant; 2 lots avec maison, $1,000 comptant; 1 lot avec maison, $700 comptant; 1 écurie de louage, $700 comptant; le tout au village même, près école, gare du C.P.R. et hôtels. S'adresser à P.-A. Frossais, 420½, rue Dumoulin, Saint-Boniface, Man.

AU SACRE-COEUR

Distribution de prix et de diplômes

Le lundi 7 novembre fut un jour de fête à notre école paroissiale. L'occasion valait bien la peine de faire un peu de tapage, puisque l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba venait présenter à nos élèves méritants les prix et les diplômes du dernier grand concours français. A M. L.-P. Gagnon, membre de l'exécutif, échut l'honneur de remplir cette fonction de doux encouragement envers nos jeunes et leurs bons parents.

Ce choix de M. Gagnon portait bien pour nous qui connaissons dans l'intime ce vaillant lutteur de nos causes religieuses et nationales au Manitoba. Il fait toujours bon de le voir et surtout de l'entendre. Sa présence, ses conseils, ses encouragements nous sont un puissant réconfort dans la lutte pénible que nous soutenons depuis 27 ans pour sauvegarder la survivance de l'unique école française de Winnipeg.

Nous disons donc un merci sincère à la vaillante Association patriotique — et en particulier à M. Gagnon — pour ce nouvel hommage de leur vive appréciation.

Pour cette cérémonie, nos dévouées institutrices, les RR. SS. des Saints Noms de Jésus et de Marie, avaient préparé un joli programme de musique, chants, déclamations que l'assistance intéressée et reconnaissante a souligné d'applaudissements. En voici les grandes lignes:

Ouverture: duo de piano par Mlles F. Paquin et P. Pélissier.

Déclamation, "Madeleine de Verchères", par Mlle F. Paquin.

Chorale des enfants: chanson intitulée "Madeleine de Verchères".

Présentation des prix et des diplômes.

Compliment gracieux au R. P. W. Vézina, O.M.I., curé.

Réponse et remerciement du R. P. Vézina.

"O Canada".

Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée mensuelle de notre Société Saint-Jean-Baptiste tenue dimanche nous est apparue dans toute la richesse de sa vitalité. Une si forte représentation de ses membres, n'est-ce pas, en effet, une note de franche coopération, un signe de force, d'embonpoint et d'envergure? Le vieux proverbe ne ment pas: "L'union fait la force". Cinquante hommes qui poussent à la roue d'un commun effort valent certainement plus comme puissance d'action que dix ou vingt, si robustes soient-ils d'ailleurs. Oui, la contribution de tous et de chacun des membres pour le succès de l'oeuvre est un lien nécessaire.

Maintenant, passant sous silence toutes ces questions de routine qui sont du domaine privé, il nous est agréable d'annoncer une heureuse addition au programme de ses activités. En effet, elle inaugurait dimanche sa série des conférences ou causeries. C'est là le mets substantiel pour l'esprit et le coeur de nos sociétaires qui ont le goût intellectuel, et c'est heureux vraiment de constater chez eux ce fort appétit qui frôle la voracité.

La première victime de ce concours d'éloquence, cela va de soi, — fut le chapelain lui-même. Sa causerie eut pour titre: "Nos devoirs en ces temps de crise économique". On pardonnera sans doute au chroniqueur intéressé de ne pas présenter au baptême de la critique ce premier-né de sa douleur. Il croit sage de le laisser encore avec sa nourrice en attendant qu'il s'endorme du sommeil de l'oubli.

Bazar

Notre bazar annuel organisé au profit des oeuvres paroissiales s'ouvrira le mercredi 16 courant pour se terminer le 19. Cette annonce pour les nôtres se passe de commentaire. Quand il s'agit d'une oeuvre de survivance, oui, les nôtres sont là avec tout leur coeur, leur savoir-faire et leur politesse bien française. Amis lecteurs, venez les voir à la tâche et jouir de leur hospitalité exquise. Ils sollicitent l'hommage de vos encouragements, le don généreux d'une obole. "Les gouttes d'eau forment les ruisseaux, et ceux-ci forment les grandes rivières". Oh, certes, nous ne demandons pas l'ampleur des grandes rivières ou des lacs majestueux, mais nous croyons aux petites gouttes d'argent, aux sous du bon Dieu. Et si nous demandons audacieusement ces sous, c'est pour la cause des petits, pour assurer le maintien de notre école.

Cordiale bienvenue à tous et merci d'avance!

WINNIPEG

Madame de Pompadour et son temps

La deuxième soirée de l'Alliance Française aura lieu le vendredi 18 novembre, à l'Université du Manitoba (Salle C, édifice Broadway). Mme C. Minvielle, professeur bien connu de Winnipeg, fera une causerie sur "Madame de Pompadour et son temps". Les membres de l'Alliance sont priés d'amener leurs amis.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération offre ses sincères remerciements à Mme J.-B. Poitras, ainsi qu'aux membres de l'exécutif, pour le succès remporté à la partie de cartes de mercredi dernier. Mlle Ursula Muller a été l'heureuse gagnante du premier prix de bridge, le prix de consolation fut adjugé à Mme Ernest Guertin et le prix de présence à Mlle Eugénie Roy. Les organisatrices remercient toutes les personnes qui se sont rendues à cette partie de cartes, en dépit de l'inclémence de la température.

* * *

Le thé annuel aura lieu le mercredi 23 novembre chez Mme A.-J.-H. Dubuc, 201, ave. Provencher, Saint-Boniface. Inivitation cordiale aux membres et à leurs amies.

* * *

Mme L.-P. Roy, président du Comité d'organisation du "Community Chest" pour le district de Saint-Boniface, est heureuse de faire connaître au public le magnifique résultat obtenu: $575.40. La direction de Winnipeg avait donné pour objectif $439.25. C'est donc un joli succès à enregistrer. Ce montant ne comprend pas la paroisse belge, dont le capitaine, Mme Schepers, fera connaître plus tard la somme réalisée dans son district.

La Fédération est heureuse de remercier et de féliciter Mme Roy et ses capitaines, Mmes Poitras et Sumner, pour leur zèle et leur esprit d'initiative. La grande charité des citoyens de Saint-Boniface est proverbiale. Ils l'ont montré de nouveau en cette occasion. La Fédération les remercie chaleureusement de leur générosité et elle désire aussi exprimer toute sa gratitude aux dames et jeunes filles qui ont fait la collecte à domicile. A tous et toutes, merci!

Retraite fermée pour jeunes filles

Une retraite fermée pour jeunes filles sera donnée au Couvent des Soeurs Franciscaines, 139, ave. Jarvis, Winnipeg, du vendredi soir 2 décembre jusqu'au lundi soir 5 décembre. Les jeunes filles désireuses d'y prendre part sont priées d'envoyer leur nom le plus tôt possible à la Supérieure de la Communauté, qui sera heureuse de donner les renseignements demandés. Celles qui, à cause de leurs études ou de leur travail, ne pourraient assister à toutes les instructions, peuvent y prendre part en partie seulement, le samedi et le dimanche, par exemple. Les résidentes de Winnipeg ou de Saint-Boniface pourront retourner chez elles le soir, si elles le désirent.

Mariage Chabot-Morrier

Le jeudi 27 octobre, en l'église Notre-Dame du Chemin, Québec, M. le chanoine La Roche, de Saint-Hyacinthe, a béni le mariage de Mlle Evelyne Chabot, fille de M. et Mme A. Chabot, de Winnipeg, avec M. J.-E. Morrier, de Montréal. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception intime à la résidence de M. et Mme Leullier, rue Saint-Cyrille. M. et Mme Morrier sont ensuite partis pour un voyage à New-York et Washington. A leur retour, ils habiteront à Montréal.

De notre temps...

Extrait de la chronique de M. Jean Renouard, "Journal des Débats":

"On se moque généralement des personnes d'un certain âge, ou si vous préférez, d'un âge certain, qui murmurent à tout propos: "De notre temps..." Ces mots expriment à la fois du regret et de l'orgueil. Regret de voir à jamais disparu un ensemble de goûts, d'habitudes, de préjugés; orgueil d'avoir vécu à une époque qui leur semble parée de charmes que ne possèdent pas les heures présentes. On sourit à cette manie; parfois on se fâche: Dieu que ces vieillards sont ennuyeux! Peuvent-ils trouver des mérites aux jours qui ne soupçonnaient ni les automobiles, ni les avions, ni la T. S. F., qui considéraient les ascenseurs comme des objets de grand luxe et où les jeunes filles ne parcouraient pas dix mètres sans chaperon? aux instants que n'agrémentaient pas les beautés de l'art nègre, aux minutes qui ne dansaient pas à la musique des jazz?

"Sans doute, sans doute!... Mais ne soyez pas trop sévères. Ils ont parlé comme vous; plus tard, c'est-à-dire demain, vous parlerez comme eux."

Quels rapports existent entre la soie et la farine?

On a peine à s'imaginer que les industries de soie jouent un rôle important dans le moulage de la farine des prairies. Cependant, les grands moulins à farine Robin Hood gardent dans leurs entrepôts pour une valeur de milliers de dollars de soie fine et dispendieuse connue sous le nom de "soie-blutoir".

Cette soie est employée pour tamiser la farine et enlever filaments et poussière, ce qui permet à la ménagère de recevoir une farine pure et propre.

Il a été prouvé que la présence de filaments et de poussière dans la farine retarde l'action de la levure, de sorte que le pain est plat, d'une texture lourde et d'une saveur peu appétissante. La farine moulue scientifiquement rend davantage et répond promptement à l'action de la levure.

Les usines modernes telle la Robin Hood gardent en entrepôt une vaste quantité de soie-blutoir qui donne à la fermière canadienne de l'Ouest la garantie d'un pain appétissant et bon. La soie brute croît en Italie, de là elle est expédiée en Suisse où les paysans la tissent, et expédiée ensuite par bateau et chemin de fer aux moulins à farine de Moose Jaw, Calgary et Saskatoon, renommés dans l'univers. Le coût de la soie-blutoir est l'une des nombreuses dépenses que les moulins modernes doivent assumer s'ils veulent produire la farine propre et pure que demandent les ménagères.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire. Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

Bazar du Sacré-Coeur

16, 17, 18 et 19 NOVEMBRE

ANGLE DES RUES LYDIA ET BANNATYNE